

Le Québec en tête au pays pour l'écoute électronique

par Denis LORD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Sous la gouverne du ministre Jérôme Choquette, le Québec s'est révélé champion incontesté de sa catégorie en écoute électronique, durant les six mois qui ont suivi l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la vie privée.

Entre le 30 juin et le 31 décembre de l'an dernier, l'écoute électronique s'est pratiquée dans seulement six provinces du pays, pour ce qui est des enquêtes portant sur des domaines de compétence provinciale. Des

247 autorisations accordées à ce titre par les tribunaux, le Québec en a raflé 104 à lui seul, plus du double du total combiné de ses deux plus proches "concurrents", l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Le Québec ne le cède en fait — et d'assez loin d'ailleurs — qu'aux autorités fédérales, qui ont demandé et obtenu 249 autorisations d'utiliser l'écoute électronique dans des enquêtes relevant de leur compétence. Ces enquêtes fédérales ont porté sur 508 infractions, dont 300 au seul chapitre de la possession et du trafic des drogues.

En Ontario, les tribunaux ont acquiescé à 48 des 50 demandes formulées par les forces de l'ordre en vue d'utiliser une table d'écoute. Quarante-huit autorisations ont aussi été accordées en Colombie-Britannique, 30 en Alberta, 12 en Saskatchewan et 5 en Nouvelle-Ecosse.

Ces chiffres — et plusieurs autres — ont été rendus publics hier par le ministre canadien de la Justice, M. Otto Lang.

En vertu de la loi sur la protection de la vie privée adoptée par Ottawa l'an dernier, les procureurs généraux

des provinces ainsi que le solliciteur général fédéral sont tenus de présenter à chaque année un rapport détaillé indiquant l'usage qu'ils ont fait, chacun dans sa sphère de compétence, de leurs droits limités d'utiliser des tables d'écoute pour fins d'enquête.

Au niveau provincial, les tables d'écoute peuvent être utilisées dans des enquêtes relatives à certaines infractions au code criminel, alors qu'au niveau fédéral, il peut s'agir de délits en matière de douane et accise, d'infraction à la loi des aliments et dro-

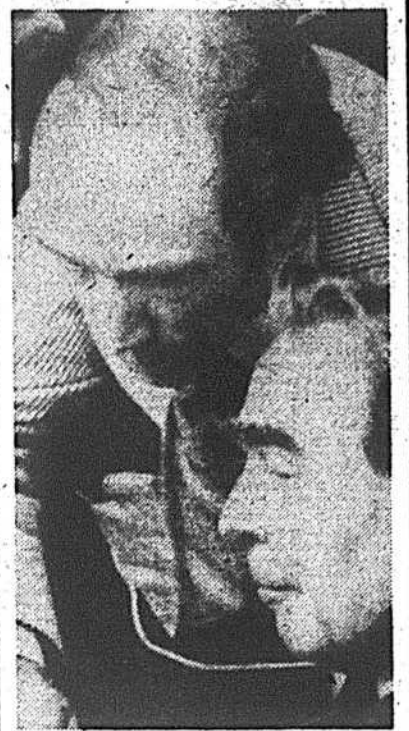
gues, celle des stupéfiants ou encore des délits politiques.

A la fin de chaque année, le ministre fédéral de la Justice reçoit les rapports de ses 11 collègues.

"Parties de pêche"

Le compte rendu donné hier par M. Lang est assez révélateur des modes d'action des forces policières qui paraissent souvent, selon l'expression d'un fonctionnaire du ministère fédé-

Voir LE QUÉBEC, page A 6



Droits de pêche Rencontre impromptu Trudeau Brejnev

par Claude GRAVEL
envoyé spécial de LA PRESSE

HELSINKI — Des négociations ont été entreprises hier entre le Canada et l'Union soviétique afin de régler le différend entre les deux pays sur les droits de pêche dans l'Atlantique.

C'est ce qu'a fait savoir le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau au cours d'une conférence de presse qui a suivi de quatre heures une rencontre avec le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Leonid Brejnev.

En effet, contrairement à toute attente, les deux hommes d'Etat ont pu se rencontrer au palais Finlandia et convenir de résoudre dans les plus brefs délais "ce problème qui nous agace", a dit M. Trudeau.

L'entretien s'est déroulé dans la plus parfaite cordialité, après la séance de travail de la matinée à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. MM. Trudeau et Brejnev ont pu être photographiés et filmés ensemble.

Ottawa a décidé il y a deux semaines de fermer tous les ports de la côte Est canadienne aux chalutiers soviétiques parce qu'ils ne respectaient pas, malgré les protestations canadiennes répétées, les contingents internationaux.

La décision n'avait pas été commentée par l'URSS. Sans qu'ils discutent des détails du contentieux, les chefs de gouvernement canadien et russe se sont mis d'accord pour que leurs hauts fonctionnaires tentent immédiatement de résoudre le différend. "Il y a déjà eu une première réunion", a-t-il été dit.

Voir RENCONTRE, page A 6



photo Robert Mailoux, LA PRESSE

La canicule a vidé la place...

La canicule a vidé de ses occupants cette jungle de béton qu'est la place Ville-Marie. Reste cette femme, écrasée par le soleil. Ou par quelque chagrin. Peut-être, comme hier, viendra-t-elle à midi...

Réduction de peine pour le millionnaire fraudeur

par Léopold LIZOTTE

Le multimillionnaire Edmund Little, ex-président de la compagnie Walter M. Lowney, qui avait été condamné à une peine de cinq années de prison pour une fraude de plus d'un million à l'endroit de gens tout aussi fortunés que lui, ne passera que deux années au bagne.

A moins, évidemment, que la Cour suprême, devant qui l'affaire sera certainement portée, ne tranche encore dans la sentence originale imposée par le juge Henri Masson-Loranger, de la Cour des sessions de la paix.

Pour leur part, les juges Tremblay, Lajoie et Crête, de la Cour d'appel du Québec, non seulement justifient leur propre et sensible diminution de peine, mais ils préviennent les autres fraudeurs qu'ils ne pourront pas nécessairement in-

Voir REDUCTION, page A 6



photo Armand Trotter, LA PRESSE

Les condominiums (3) Transformer des logements en condominiums

par Pierre-Paul GAGNE

Cette année seulement, près d'un millier de logements locatifs seront convertis en condominiums au Québec.

Et, s'il faut se fier aux administrateurs d'immeubles, cette nouvelle tendance ira en s'accroissant au cours des prochaines années à cause de la non-rentabilité de plus en plus grandissante des gros immeubles d'habitation traditionnels.

"C'est à cause de la Régie des loyers qui nous empêche de réaliser des profits raisonnables", clament les propriétaires de ces gros immeubles pour lesquels il est désormais devenu une habitude de se présenter régulièrement devant les administrateurs de la Régie pour défendre leurs demandes de hausses de loyers.

"Nous n'avons pas à payer pour votre mauvaise administration au cours des dernières années", rétorquent les associations de locataires

qui essaient tant bien que mal de s'opposer à ce phénomène de conversion.

Reste que les demandes de conversion connaissent cette année un essor fulgurant après le timide essai réalisé, l'an dernier, par les propriétaires du University Tower.

Depuis le début de 1975, le cas le plus discuté fut sans conteste celui du Presidential Tower, à Côte Saint-Luc, où les actuels propriétaires reçurent la permission de la Régie des loyers de transformer leurs quelque 350 logements en condominiums. Ces jours derniers, il y a eu également deux autres cas où la Régie a accordé la permission de transformer quelque 200 logements en copropriété: le Savoy Plaza, avenue Clarke, et l'Imperial House, sur la rue Drummond.

Or, aux dires des avocats et des administrateurs de la Régie des loyers, la permission accordée aux propriétaires

Voir CONDOMINIUM, page A 6

AUJOURD'HUI COUT DE LA VIE

Le prix de la farine grimpe aujourd'hui, officiellement: de 40 à 60 cents les 100 livres. Le pain de 24 onces augmentera en conséquence d'au moins un cent. Le pain suit ainsi la courbe générale de l'augmentation des prix. Y compris ceux de l'électricité. Dans ce dernier cas, les Québécois peuvent toutefois se consoler en pensant qu'ils paient leur électricité moins cher (sauf pour le Manitoba) que partout ailleurs au Canada.

— page B 1

LOTO PERFECTA	A	B	C	D
9	6	8	4	

— page A 6

SOMMAIRE

Arts et spectacles: B 6
Bandes dessinées: C 6
Cinéma: B 6, B 8
Décès, naissances, etc.: D 1
Economie: B 1 à B 5
Éditorial: A 4
Horoscope: A 12
Informations étrangères: A 13
Les maux de notre langue: C 6
Page des lecteurs: A 5
Médecine d'aujourd'hui: A 10
Mots croisés: D 2
Petites annonces: C 10 à C 13, D 1 à D 9
Sports: C 1 à C 5
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 12



M. Gérard SHANKS

Le PLQ prêt à payer la défense de Shanks

Alors que M. Bourassa laissait entendre qu'il trouvait normal que M. Shanks ait l'intention d'assumer seul le coût de sa défense, le prési-

Le député libéral de Saint-Henri à l'Assemblée nationale, en même temps que le député fédéral de Berthier, M. Antonio Yanakis, ont été accusés mardi d'avoir accepté illégalement de l'argent de l'ex-urbaniste de Pointe-Gatineau et d'East-Anzous. M. Roger Gagnon.

La position du SFPQ peut affaiblir le Front commun

"Depuis trois ans, nous avons reçu des montants forfaitaires pour com-

la région de Montréal. De toute façon, comme le répète M. Harguindeguy, le résultat de cette consultation ne nous autorise pas à accepter la proposition du gouvernement à la table de négociation. "Au contraire, dit-il, nous avons l'intention de négocier le rattrapage ainsi que les augmentations annuelles et la réduction des échelons sur la base des horaires actuels, soit de 32h30. Ce n'est qu'après que nous aurons obtenu satisfaction dans nos revendications que nous pourrions

à la sélection lors des concours d'avancement de classe et de promotion. De nouvelles modalités ont également été acceptées de part et d'autre pour combler les postes vacants, donnant priorité aux personnes déjà à l'emploi du gouvernement, et prévoyant qu'une affectation temporaire ne pourra excéder six mois.



Un sursis pour Quang

S'il n'y avait pas de réponse la semaine prochaine, "nous devrions alors considérer le genre de mesure à prendre", a dit le porte-parole.

La Cour d'appel du ministère de l'Immigration a rejeté l'appel de M. Quang parce que celui-ci ne l'avait pas présenté dans les limites fixées par la loi.

Remaniement: Bellemare et Samson peu impressionnés

"Ce gouvernement ne peut être ra-

“Les discussions concernant les réformes constitutionnelles devenues né-

cessaires, seront encore une fois retardées car certains changements de ministres ne feront que favoriser les faux-fuyants", a conclu M. Samson.

LA MÈTEO

Une zone frontale peu active demeure presque stationnaire de la Baie James à Baie Cameau. Une perturbation venant de la Baie James atteindra Anticosti demain, accompagnée d'averses et d'orages. Le temps sera très chaud et humide dans toutes les régions situées au sud de la zone frontale, avec parfois quelques orages en fin de journée.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum 23 Maximum 36
Généralement ensoleillé, très chaud
et humide

Peu de changement

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	23	36	Gén. ensoleillé	Peu de changement
Outaouais	23	36	Gén. ensoleillé	Peu de changement
Laurentides	23	36	Gén. ensoleillé	Peu de changement
Cantons de l'Est	23	36	Gén. ensoleillé	Peu de changement
Québec	20	33	Gén. ensoleillé	Peu de changement
Rimouski	15	30	Gén. ensoleillé	Gén. nuageux
Lac-Saint-Jean	20	33	Gén. ensoleillé	Peu de changement
Baie-Comeau	15	25	Gén. ensoleillé	Gén. nuageux
Sept-Îles	15	25	Gén. ensoleillé	Gén. nuageux
Gaspé	15	30	Gén. ensoleillé	Gén. nuageux
Abitibi	23	36	Gén. ensoleillé	Peu de changement

au Canada

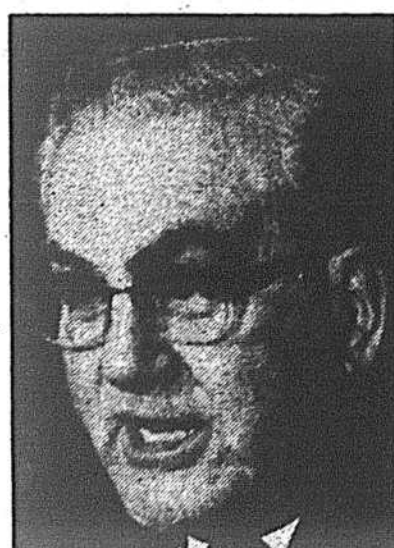
	Aus(sur)ch(e)		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Vancouver	12	22
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	8	22
Saskatchewan	Nuageux	Regina	15	25
Manitoba	Averses	Winnipeg	18	25
Ontario	Ensoleillé	Toronto	22	35
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	15	20
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	14	25
Île-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	15	25
Terre-Neuve	Bruine	St-Jean	10	12

si vous partez

Aux Etats-Unis

	<i>Min.</i>	<i>Max.</i>		<i>Min.</i>	<i>Max.</i>		<i>Min.</i>	<i>Max.</i>
New York	72	91	Chicago	73	90	New Orleans	75	92
Washington	72	91	San Francisco	56	83	Miami	79	96
Boston	63	80	Los Angeles	63	84			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)



M. Maurice BELLEMARE

Samsón

De son côté le chef du Ralliement chrétien, a déclaré que le remaniement ministériel de M. Bourassa "ne change en rien le système politique, ni la philosophie du gouvernement, et n'améliore pas pour autant la situation"

Après avoir qualifié "d'amuse-gueule" le remaniement, le député de Rouyn-Noranda a ajouté:

"Les nouvelles assignations de certains ministres auront pour effet de retarder l'échéance des discussions entreprises avec le gouvernement fédéral, notamment quant aux commu-

Pompier tué dans un accident durant un incendie

Un pompier de 52 ans, M. Roger Joly, a été victime d'un accident mortel cette nuit, alors qu'il tentait de circonscrire les flammes qui s'étaient déclarées au 4010, rue St-Zotique.

L'accident est survenu à 2h25, alors que les collègues de M. Joly ont voulu déplacer une échelle Magyruv afin d'éviter des fils électriques. En changeant de position, une patte de l'échelle a coincé la victime contre un poteau.

Conduit immédiatement à l'hôpital Bellechasse, le résidant de Rosemont devait cependant décéder aussitôt.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS Édition à domicile: Lundi au samedi \$1.40 Lundi au vendredi \$1.25 Samedi seulement 0.50* ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">par porteur:</td> <td style="text-align: center;">26</td> <td style="text-align: center;">13</td> <td style="text-align: center;">26</td> <td style="text-align: center;">52</td> </tr> <tr> <td>Lundi au samedi</td> <td>\$18.00</td> <td>\$33.00</td> <td>\$67.20</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Lundi au vendredi</td> <td>\$15.00</td> <td>\$30.00</td> <td>\$50.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Samedi seulement*</td> <td>\$13.00</td> <td>\$26.00</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> * par courrier: • Lundi au samedi \$28.00 \$57.20 \$114.40 • Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80 • Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04 * Minimum de 26 semaines Tête-Mort, par avion, 0.50* * Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Mardi: 9h à 16h). 874-0911	par porteur:	26	13	26	52	Lundi au samedi	\$18.00	\$33.00	\$67.20		Lundi au vendredi	\$15.00	\$30.00	\$50.00		Samedi seulement*	\$13.00	\$26.00			INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272 REDACTION 874-7070 ÉDITORIAL 874-7030 PROMOTION 874-7100 RELATIONS DE TRAVAIL 874-7303 PETITES ANNONCES (annonces classées) Commandes 874-7111 du lundi au vendredi: 9h à 17h Pour changer ou annuler 874-7205 du lundi au vendredi: 9h à 16-30h GRANDES ANNONCES Détailants 874-7300 National, Télé-Presse, Vacances, voyages 874-7206 Carrières et professions, nominations 874-7320 COMPTABILITÉ Grandes annonces 874-8892 Petites annonces 874-8901
par porteur:	26	13	26	52																	
Lundi au samedi	\$18.00	\$33.00	\$67.20																		
Lundi au vendredi	\$15.00	\$30.00	\$50.00																		
Samedi seulement*	\$13.00	\$26.00																			

DERNIER JOUR



\$5



OFFRE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE!
100 ADHÉSIONS SEULEMENT À CHAQUE CLUB

Pour \$5 seulement, vous pouvez maintenant entrer dans le monde merveilleux de Vic Tanny grâce à une mini-adhésion d'une durée de 1 mois. Vous pourrez profiter de tous les avantages du club pendant un mois entier, tout comme les membres ordinaires. Il est encore temps de vous mettre en forme pour l'été. Les moniteurs de Vic Tanny vous traceront un programme personnel de mise en forme, qui vous aidera à perdre les livres et les pouces superflus aux endroits importants! Prenez la résolution de perdre de 5 à 12 livres et de 2 à 6 pouces à la taille, aux hanches, aux jambes et aux cuisses, à la manière agréable de Vic Tanny, avec un guide alimentaire et les appareils d'exercice et d'affaiblissement exclusifs à Vic Tanny. Ensuite, vous pourrez profiter d'un bain-tourbillon chaud à effet de massage, d'un bain sauna, d'un bain de vapeur, d'une baignade rafraîchissante dans la piscine tropicale et de la salle solaire California... vous vous découvrirez ainsi une vitalité et un charme nouveaux grâce à Vic Tanny.

OFFREZ-VOUS LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE D'AVANTAGES SANTÉ/BEAUTÉ AU CANADA:

- Piscine tropicalisée
- Bains-tourbillon chauds
- Salles de mise en forme, avec moquette
- Pistes de course*
- Amaigrissement esthétique
- Bains sauna scandinaves
- Bains de vapeur turcs
- Courts de squash*
- Salles d'inhalation eucalyptus
- Salles solaires à l'ultra-violet "California"
- Massages professionnels
- Examen physique*

*Non offert dans certains clubs

8 CLUBS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL COMMUNIQUEZ AVEC LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Place Bonaventure	866-3992
Centre commercial Rockland	341-3810
Centre commercial Côte-Saint-Luc ..	482-7415
Chomedey, 1278, boul. Labelle	687-1918

VIC TANNY
AIR CONDITIONNÉ
CLUB DE SANTÉ/MISE EN FORME

Longueuil, Place Desormeaux	651-7770
Montréal-Nord, Place Bourassa	328-8240
Ville LaSalle, Place Newman	366-8080
Mail West Island	683-2130

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

United Aircraft Le syndicat rejette le nouvel échecancier

La compagnie Pratt & Whitney a fait savoir hier que la dernière proposition de retour au travail qu'elle avait faite aux grévistes avait été rejetée.

La compagnie, anciennement United Aircraft of Canada Ltd., a offert de réembaucher 504 des 742 grévistes au cours des trois prochains mois et le reste d'ici au 1er juillet 1976.

Un porte-parole de la compagnie a qualifié de "déplorable" ce refus, en soulignant que cette offre aurait fait beaucoup pour résoudre "les problèmes humains" résultant de la grève.

Quant au directeur pour le Québec du syndicat des ouvriers unis de l'automobile, M. Robert Dean, il a expliqué que l'offre de la compagnie était inacceptable pour plusieurs raisons, dont le nombre restreint d'emplois disponibles, la longueur du délai de réengagement et surtout le fait que les grévistes n'auraient aucune garantie de retrouver leur emploi et leur grade à l'usine.

De plus, a-t-il dit, les scabs pourraient avoir accumulé plus d'ancienneté que les grévistes et leur seraient préférés en cas de mises à pied.

Pour M. Dean, la compagnie poursuit ses manœuvres trompeuses et traite des êtres humains comme de simples numéros.

Les ouvriers se sont mis en grève en janvier 1974 pour soutenir leurs demandes d'augmentation de salaire et d'indexation au coût de la vie. Depuis lors, de nouveaux travailleurs ont été embauchés et plusieurs grévistes sont retournés au travail.

Les autres, qui affirment qu'ils ne retourneront que lorsque la compagnie leur aura offert une politique de réengagement acceptable, avaient déjà rejeté une offre portant sur la reprise de 397 ouvriers sur une période de 12 semaines.

Les deux parties admettent que le réembauchage des 742 grévistes demeure le seul obstacle au règlement de cette affaire, qui a déjà provoqué plusieurs actes de violence.

Nouvelle proposition de la CTCUM

Les négociations entre la CTCUM et ses 3,400 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro sont entrées dans leur round final, et une entente, ou un désaccord, devrait en surgir dans les prochaines heures, à moins que le conciliateur André Courchesne ne décide de prolonger son mandat.

Sans qu'il soit possible de connaître les positions des deux parties, il semble qu'elles se soient sensiblement rapprochées depuis deux jours. Les points de désaccord touchent toutefois maintenant des aspects essentiels de la future convention collective.

Hier, la Fraternité des chauffeurs s'est penchée sur une nouvelle proposition de la Commission de transport, et rendra compte de sa réaction à la suite de la réunion de son exécutif qu'elle doit tenir aujourd'hui.

Les parkings privés contre Montréal

Les propriétaires de douze grands terrains de stationnement de l'Ouest de la ville et du quartier des affaires ont déposé en Cour supérieure, hier, une requête pour faire annuler un règlement municipal qui a augmenté de 1,200 pour cent la taxe imposée sur leurs terrains.

Les requérants soutiennent que la ville a illégalement posé ce geste après qu'elle ait eu à faire face à une hausse de traitement de ses employés, et qu'elle ait eu à hausser ses propres tarifs de stationnement.

On laisse donc entendre qu'en imposant une telle taxe, la ville voudrait obliger les proprios de parkings privés à élever de nouveau leurs taux, et qu'il y aurait alors de sa part une concurrence à la fois injuste et illégale.

Une trêve entre les médecins et l'Etat

par Claire Dufresne

Tous les médecins contestataires auront réintégré le régime de l'Assurance-maladie le 7 août prochain. La Fédération des Médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a conclu une trêve, conditionnelle à la signature d'une entente, le 15 septembre prochain, avec le ministère des Affaires sociales (MAS).

De plus, les deux parties ont paré, aujourd'hui, une clause relative à la répartition géographique des médecins. "C'est une première nord-américaine, a commenté le Dr Georges Boileau, porte-parole de la FMOQ. On parle beaucoup du manque d'effectifs médicaux dans les régions éloignées, mais on n'a pas souvent vu un ministère et une Fédération s'entendre pour une action concrète à ce sujet."

Les clauses portant sur les activités professionnelles ont fait l'objet d'une entente de principe entre le MAS et la FMOQ; elles doivent être soumises à l'approbation de l'assemblée des médecins.

Reste la question du minutage. Si le MAS doit retenir sa proposition, il le fera lors de la négociation des **préambules** qui définissent les actes médicaux et découpent les tarifs.

Valleyfield
et West Island

Les ententes particulières feront partie des négociations à venir. "Mais, précise le Dr Boileau, nous avons plusieurs solutions de rechange à fournir au MAS."

Pour arriver à signer une convention collective le 15 septembre prochain, on a dressé un calendrier de négociations intensives, à raison de deux jours complets par semaine. Ce n'est certes pas trop, si l'on considère que l'on n'a pas encore abordé un point important: les honoraires médicaux.

Les 53 médecins de la région de West Island et les 24 de la région de Salaberry-Valleyfield rejoindront donc le régime de l'Assurance-maladie le 7 août prochain. Le premier groupe l'avait quitté le 10 juillet dernier et le second, le 20 juillet.



photo Armand Trotter, LA PRESSE

Quand il fait 33° à l'ombre

Tous les moyens étaient bons, hier, pour tenter de combattre la chaleur étouffante qui recouvrait tout le Québec. Chaleur encore plus insupportable dans une automobile en stationnement dans une rue achalandée de Montréal. Alors, on se soucie bien peu de l'élégance du geste...



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Au son d'une fanfare aux accents felliniens, l'occupation des logements de la rue Saint-Norbert a commencé dans la joie et dans l'incertitude. Mais l'avenir reste sombre pour les opposants au projet de démolition qui craignent l'intervention de la police et doivent compter sur une intervention en leur faveur du conseil municipal ou du ministère.

St-Norbert: dans le calme et l'incertitude

par Mario FONTAINE

Après une première nuit d'occupation sans problème, les locataires de la rue St-Norbert se posent maintenant deux questions: le public mont-réalais viendra-t-il leur manifester son appui, et quand la Ville de Montréal exigera-t-elle leur expulsion par la police?

Les opposants au projet de démolition de la rue ont reçu une réponse partielle à leur première interrogation hier: la fête marquant le début de leur action s'est révélée un succès, malgré le nombre assez restreint des participants.

Moins d'une centaine de sympathisants y prenaient part, mais de façon très bruyante: fanfare, orchestre, clown, épluchette de blé d'Inde se sont succédés dans la plus grande bonhomie.

La police

Malgré ces manifestations populaires qu'il entend répéter sous une forme ou une autre tous les soirs, le groupe se garde de verser dans le folklore, et de s'éloigner ainsi de son but.

Car la menace d'une intervention policière demeure. Contre elle, les locataires ne disposent que de leur persuasion, et de leur résistance passive. Ils se proposent ainsi d'entourer les installations d'eau, d'électricité et de gaz afin d'éviter leur fermeture par les services municipaux, ce qu'ils considèrent comme une première phase de démolition.

Geste symbolique, certains ont même commencé à repeindre leurs maisons, pour marquer leur volonté de rénover le quartier, non d'en faire une cour de voirie.

Le-RCM en force

Treize conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal parti-

paient à la soirée d'hier, et plusieurs ont passé la nuit sur place, avec les occupants. Le Rassemblement précise d'ailleurs qu'au moins un de ses membres dormira chaque soir rue Saint-Norbert aussi longtemps que le problème ne sera pas réglé.

"Le ville nous montre son vrai visage, déclare le conseiller du quartier St-Louis, M. John Gardiner. Elle s'est toujours donnée l'excuse de son impuissance à arrêter les promoteurs privés. Cette fois, elle possède terrains et habitations, et n'hésite pas à détruire 49 logements."

M. Gardiner espère que la population réagisse collectivement à ce projet municipal, et qu'elle démontre ainsi son degré de désapprobation face à la politique urbaine du maire Drapeau.

La ville
et le MAC

Le RCM compte beaucoup sur la réunion du conseil de ville de lundi soir pour bloquer, du moins temporairement, la démolition. Légèrement, celle-ci pourrait commencer dès aujourd'hui, si Montréal décide d'y affecter son propre service de casseurs.

La demande d'injonction a été repoussée mercredi, et seul le ministre des Affaires culturelles peut maintenant déclarer le couvent du Bon Pasteur monument historique, et protéger ainsi les maisons menacées, situées juste en face.

Or le changement ministériel n'arrange pas les choses pour les protestataires, et ils n'ont toujours pas reçu de réponse à leur télégramme envoyé au ministre il y a deux jours.

Ils considèrent d'ailleurs anormal d'avoir à faire appel au MAC pour sauvegarder un bien social, qui devrait se défendre pour lui-même.

Hôtels: c'est réglé

Le conflit de travail entre la direction et les quelque 2,000 employés des six plus grands hôtels de Montréal est réglé.

Rappelons que les employés des hôtels Reine-Elizabeth, Bonaventure, Sheraton Mont-Royal, Laurentien et Holiday Inn, rue Sherbrooke et Place Dupuis, avaient acquis le droit de grève vendredi dernier et que d'intenses négociations se déroulaient depuis ce temps.

Selon M. Roberge, gérant de l'hôtel Bonaventure et porte-parole de la partie patronale, le comité de négociation du syndicat a donné son accord de principe à une nouvelle proposition patronale formulée mercredi.

M. Roberge a refusé de donner quelque précision que ce soit sur la présumée entente avant que les nouvelles offres ne soient présentées à l'assemblée générale des syndiqués, aujourd'hui.

De son côté, le président du syndicat des employés d'hôtels a confirmé qu'il y avait eu entente à la table de négociations. Rejoint dans la soirée, M. John Stamos a de plus indiqué que l'exécutif syndical recommanderait l'acceptation des nouvelles offres patronales à l'ensemble des 2,000 syndiqués qui se prononceraient au scrutin secret aujourd'hui.

FAITES
comme tout le monde...

PRENEZ DES
LAUZON
DE CONDUITE

849-4731

Attention particulière aux étudiants

LES RESTAURANTS
"LE TOIT ROUGE"

SPECIAL DE LA SEMAINE TOUS LES JOURS JUSQU'AU 8 AOUT DE 11h à 21h

SHASHLIK LAURENTIEN \$5.95

grillé sur charbon de bois
Soupe, salade verte, riz valencienne, dessert du jour et café inclus.

Menu spécial pour enfants de moins de 12 ans
INCLUS: SOUPE, DESSERT ET LAIT

STATIONNEMENT GRATUIT — SALLE DE RÉCEPTION

355, boul. LABELLE
CHOMEDÉY
(Sortie 4 autoroute des Laurentides)
681-6826

5440 est. SHERBROOKE
MONTREAL
259-3748

Saskatoon: deux fillettes disparues

SASKATOON (PC) — Les recherches en vue de retrouver deux fillettes disparues depuis samedi se sont poursuivies, hier, et tout porte à croire que leur disparition est reliée à la disparition d'un garçon et d'une fille au mois de juin dernier.

Le chef de police, Jim Kettles, a indiqué au cours d'une interview qu'il n'existait pas de preuve concrète reliant les deux incidents mais a pourtant fait remarquer qu'il y avait une certaine similitude entre les deux.

La disparition de Samantha Turner, 8 ans, et Cathy Scott, 7 ans, a été signalée samedi après l'heure du souper, six semaines après la disparition, le 15 juin, de Robert Grubisic, 9 ans, et de Darilyne Cranfield, 12 ans.

Une récompense de plus de \$20,000 a été offerte pour le retour des jeunes.

"Les enfants sont pratiquement du même âge, de dire M. Kettles. Deux enfants ont disparu et dans les deux cas, les heures de disparition sont à peu près les mêmes."

Selon lui, rien ne semble indiquer que les enfants se soient enfuis et il est convaincu que les enfants ont été kidnappés.

"Je répète ce que je n'ai pas cessé de dire depuis l'affaire Cranfield-Grubisic, a-t-il ajouté, je ne peux pas croire que ces enfants soient morts."

Pressentiment
"J'ai le pressentiment que ces enfants sont retenus quelque part et il se peut bien

que les personnes responsables de la disparition des deux premiers soient également responsables de la disparition de ces deux-là.

"Mais je ne sais pas." Dans les deux cas, dit-il, les pistes sont froides.

"J'ai 40 ans de métier et je n'ai jamais eu à enquêter sur une pareille affaire."

La police du Canadien Pacifique participe également aux recherches. Les fillettes jouaient près des voies de triage au moment de leur disparition. Quatre trains de fret ont quitté les lieux samedi et dimanche.

Plus de 100 volontaires recherchaient les fillettes dimanche, et ils ont seulement trouvé une paire de souliers de petite fille et une serviette. Les chiens policiers

ont été incapables de relever des traces en suivant l'odeur des objets. Une partie des chercheurs ont concentré leurs efforts sur les rives de la rivière du Nord, où des recherches avaient déjà eu lieu au moment de la disparition des deux premiers enfants.

Trouvaille peu significative
Le chef de police Kettles est d'avis que le fait d'avoir

retrouvé les souliers n'a pas grande signification.

"Les fillettes portaient des shorts et des corsages. Elles jouaient dans une patinoire et vous savez comment sont les enfants. Peut-être se sont-ils seulement éloignés sans souliers."

Un des surveillants les aurait aperçues dans la patinoire mais ne les a pas vues s'éloigner avec qui que ce soit.

Aucun appel téléphonique disant que les fillettes

avaient été aperçues en compagnie de quelqu'un n'a été reçu par rapport à l'affaire Grubisic-Cranfield, dans laquelle la police recherche un suspect âgé de 25 ans environ.

"Nous avons un bon témoin, extrêmement bon, qui nous a dit avoir aperçu un homme en compagnie des deux enfants disparus dans le premier cas, mais rien de tel dans la dernière affaire", a dit M. Kettles.

CINE-PARC ST-EUSTACHE

627-4747 625-1432 661-6565-6

1 FÉVRIER 2018 17:00 18:00 19:00 20:00 21:00 22:00 23:00 24:00 25:00 26:00 27:00 28:00 29:00 30:00 31:00 32:00 33:00 34:00 35:00 36:00 37:00 38:00 39:00 40:00 41:00 42:00 43:00 44:00 45:00 46:00 47:00 48:00 49:00 50:00 51:00 52:00 53:00 54:00 55:00 56:00 57:00 58:00 59:00 60:00 61:00 62:00 63:00 64:00 65:00 66:00 67:00 68:00 69:00 70:00 71:00 72:00 73:00 74:00 75:00 76:00 77:00 78:00 79:00 80:00 81:00 82:00 83:00 84:00 85:00 86:00 87:00 88:00 89:00 90:00 91:00 92:00 93:00 94:00 95:00 96:00 97:00 98:00 99:00 100:00

ÉCRAN 1

Une explosion de chansons et d'amour!

MICHEL FUGAIN ET LE BIG BAZAR

dans

2e film DÉPÊCHE-TOI SARTANA, JE M'APPELLE TRINITA

Enfants moins de 14 ans gratuits

ÉCRAN 2

747 EN PERIL

5e semaine

2e film "DUEL"

PLUS dessins animés

EN ANGLAIS ÉCRAN 3

HOLLYWOOD

2e film NO SEX PLEASE WE'RE BRITISH

Enfants moins de 14 ans gratuits

747 EN PERIL

"DUEL"

Film de Spielberg

Réalisateur de "JAWS"

Cinéma 7e art

722-0302

3180 rue BELANGER

AIR CLIMATISÉ

14 ANS

CATHERINE DENEUVE BERNADETTE LAFONT

ZIG ZIG

1:30 3:30 5:30 7:30 9:30

CHARLOTS LES FOUS DU STADE

LES MOINS DE 14 ANS \$1.25

MAISONNEUVE

3001 St. Hubert 525-2174

JEAN-TALON

4255 Jean Talon 725-7000

18 ANS Adultes

Choir pour Frankenstein

Un film de Andy Warhol

1:00 2:45 4:30 6:15 8:00 9:45

PLAZA

6505 St-Hubert 274-6155

CANADIEN

1204 e. Ste-Catherine 523-5180

NORTHWAY DRIVE-IN

EXIT 42 CHAMPLAIN NY

Continuité des 8h30

2 FILMS

"THE RETURN OF THE PINK PANTHER"

2e GRAND FILM

Aussi éblouissant que "JAWS"

"SHARKS TREASURE"

la presse

RECEVEZ LA PRESSE CHEZ VOUS BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

Téléphonez à

874-6911

L'un de nos 5,000 porteurs vous livrera votre PRESSE chez vous — du lundi au vendredi: \$1.25 le samedi: 50¢

AU MÊME PRIX que si vous allez l'acheter en dehors. Nous promettons les appels du lundi au vendredi: de 8 h à 19h30.

Le samedi: de 8h à 16h.

la presse

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE

AUTOROUTE 20E SORTIE 58

655-5515 • 655-551

1 UN DRAME ÉCRIT DANS LE SANG

TONNERRE ROUGE

JEAN DUCOFF

2

4 FILMS EN COULEURS

Enfants moins de 14 ans GRATUITS

JAMES COBURN TELLY SAVALAS

3

Obligatoire pour les passionnés de l'espionnage

le serpent

4 elle arrive... LA RIVALE

Bibi ANDERSSON Jean PIAT

CINÉ-PARC Laval

AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 9.0 622-5555 • 622-5545

2

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

ET QU'IL Y AIT DU GAZ... ECCINELLE

3

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

4

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

5

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

6

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

7

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

8

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

9

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

10

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

11

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

12

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

13

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

14

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

15

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

16

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

17

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

18

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

19

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

20

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

21

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

22

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

23

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

24

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

25

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

26

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

27

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

28

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

29

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

30

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

31

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

32

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

33

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

34

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

35

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

36

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

37

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

38

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

39

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

40

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

41

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

42

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

43

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

44

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

45

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

46

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

47

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

48

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

49

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

50

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

51

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

52

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

53

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

54

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

55

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

56

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

57

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

58

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

59

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

60

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

61

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

62

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

63

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

64

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

65

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

66

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

67

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

68

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

69

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

70

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

71

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

72

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

73

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

74

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

75

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

76

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

77

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

78

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

79

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

80

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

81

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

82

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

83

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

84

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

85

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

86

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

87

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

88

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

89

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

90

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

91

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

92

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

93

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

94

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

95

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

96

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

97

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

98

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

99

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

100

LA RÉVOLTE DU KARATEKA

Ciné-parc CHATEAUGUAY

691-1310 861-0659

DRIVE-IN

MICHEL FUGAIN ET LE BIG BAZAR

dans

2e film "DUEL"

PLUS dessins animés

3e film "DUEL"

PLUS dessins animés

4e film "DUEL"

PLUS dessins animés

5e film "DUEL"

PLUS dessins animés

6e film "DUEL"

PLUS dessins animés

7e film "DUEL"

PLUS dessins animés

8e film "DUEL"

PLUS dessins animés

9e film "DUEL"

PLUS dessins animés

10e film "DUEL"

PLUS dessins animés

11e film "DUEL"

PLUS dessins animés

12e film "DUEL"

PLUS dessins animés

13e film "DUEL"

PLUS dessins animés

14e film "DUEL"

PLUS dessins animés

15e film "DUEL"

PLUS dessins animés

16e film "DUEL"

PLUS dessins animés

17e film "DUEL"

PLUS dessins animés

18e film "DUEL"

PLUS dessins animés

19e film "DUEL"

PLUS dessins animés

20e film "DUEL"

PLUS dessins animés

21e film "DUEL"

PLUS dessins animés

22e film "DUEL"

PLUS dessins animés

23e film "DUEL"

PLUS dessins animés

24e film "DUEL"

PLUS dessins animés

25e film "DUEL"

PLUS dessins animés

26e film "DUEL"

PLUS dessins animés

27e film "DUEL"

PLUS dessins animés

28e film "DUEL"

PLUS dessins animés

29e film "DUEL"

PLUS dessins animés

30e film "DUEL"

PLUS dessins animés

31e film "DUEL"

PLUS dessins animés

32e film "DUEL"

PLUS dessins animés

33e film "DUEL"

PLUS dessins animés

34e film "DUEL"

PLUS dessins animés

35e film "DUEL"

PLUS dessins animés

36e film "DUEL"

PLUS dessins animés

37e film "DUEL"

PLUS dessins animés

38e film "DUEL"

PLUS dessins animés

39e film "DUEL"

PLUS dessins animés

40e film "DUEL"

PLUS dessins animés

41e film "DUEL"

PLUS dessins animés

42e film "DUEL"

PLUS dessins animés

43e film "DUEL"

PLUS dessins animés

44e film "DUEL"

PLUS dessins animés

45e film "DUEL"

PLUS dessins animés

46e film "DUEL"

PLUS dessins animés

47e film "DUEL"

PLUS dessins animés

48e film "DUEL"

PLUS dessins animés

49e film "DUEL"

PLUS dessins animés

50e film "DUEL"

PLUS dessins animés

51e film "DUEL"

PLUS dessins animés

52e film "DUEL"

PLUS dessins animés

53e film "DUEL"

PLUS dessins animés

54e film "DUEL"

PLUS dessins animés

55e film "DUEL"

PLUS dessins animés

56e film "DUEL"

PLUS dessins animés

57e film "DUEL"

PLUS dessins animés

58e film "DUEL"

PLUS dessins animés

59e film "DUEL"

PLUS dessins animés

60e film "DUEL"

PLUS dessins animés

61e film "DUEL"

PLUS dessins animés

62e film "DUEL"

PLUS dessins animés

63e film "DUEL"

PLUS dessins animés

64e film "DUEL"

PLUS dessins animés

65e film "DUEL"

PLUS dessins animés

66e film "DUEL"

PLUS dessins animés

67e film "DUEL"

PLUS dessins animés

68e film "DUEL"

PLUS dessins animés

69e film "DUEL"

PLUS dessins animés

70e film "DUEL"

PLUS dessins animés

71e film "DUEL"

PLUS dessins animés

72e film "DUEL"

PLUS dessins animés

73e film "DUEL"

PLUS dessins animés

74e film "DUEL"

PLUS dessins animés

75e film "DUEL"

PLUS dessins animés

76e film "DUEL"

PLUS dessins animés

77e film "DUEL"

PLUS dessins animés

78e film "DUEL"

PLUS dessins animés

79e film "DUEL"

PLUS dessins animés

80e film "DUEL"

PLUS dessins animés

81e film "DUEL"

PLUS dessins animés

82e film "DUEL"

PLUS dessins animés

83e film "DUEL"

PLUS dessins animés

84e film "DUEL"

PLUS dessins animés

85e film "DUEL"

PLUS dessins animés

86e film "DUEL"

PLUS dessins animés

87e film "DUEL"

PLUS dessins animés

88e film "DUEL"

PLUS dessins animés

89e film "DUEL"

PLUS dessins animés

90e film "DUEL"

PLUS dessins animés

91e film "DUEL"

PLUS dessins animés

92e film "DUEL"

PLUS dessins animés

93e film "DUEL"

PLUS dessins animés

94e film "DUEL"

PLUS dessins animés

95e film "DUEL"

PLUS dessins animés

96e film "DUEL"

PLUS dessins animés

97e film "DUEL"

PLUS dessins animés

98e film "DUEL"

PLUS dessins animés

99e film "DUEL"

PLUS dessins animés

100e film "DUEL"

PLUS dessins animés

Ciné-parc VAUDREUIL

455-5154 861-0659

EN ANGLAIS EN PRIMEUR

HOLLYWOOD

2e FILM WILLIAM HOLDEN "THE REVENGER"

3e FILM "VENUE - SAM. 'FOOLS PARADE'" James Stewart, George Kennedy

Ciné-parc MONT-ST-HILAIRE

467-3209 467-3209

24 MILES DU MONT-HYLAIRIENNE TRANS CANADIEN, ROUTE 20, SORTIE 10

MIA FARROW NORMAN ESHLEY

Un film de Richard Fleisher

Terreur aveugle

Devenue aveugle à la suite d'un accident, Sarah demeure chez son oncle à la campagne. Alors qu'elle est allée visiter son fiancé Steve, un maniaque tue tous les occupants de la maison de l'oncle.

2e FILM un désastre à mourir de RIRE! "L'HÔPITAL EN FOLIE"

3e FILM - vend. - sam. "L'OUEST EN FEU"

ENFANTS MOINS DE 14 ANS GRATUITS

Ciné-parc ST-MATHIEU

659-3445 861-0659

Route 9-15 Vers Plattsburg Sortie 24

Un film réaliste, qui aborde des problèmes de notre époque

maman, LAISSE-MOI VIVRE MA VIE

2e FILM

SANTO et le trésor de Motezuma

3e FILM vend. - sam. "L'AFFAIRE AL CAPONE"

ENFANTS MOINS DE 14 ANS GRATUITS

A l'aube, à Péribonka...

A l'aube, dimanche matin, sept femmes et 16 hommes tenteront de réussir un exploit que bien peu d'humains peuvent envisager.

Sur le quai de Péribonka, dans la fraîcheur du matin, ils se masseront les membres en attendant le signal de se jeter à l'eau pour traverser le vaste lac St-Jean et en souhaitant que cette mer intérieure veuille bien se montrer docile.

Ils sont tout de même assez nombreux, les athlètes qui peuvent courir 26 milles, qui peuvent ramer pendant des heures, qui peuvent marcher 20 kilomètres deux fois plus vite que le piéton de nos villes, mais trouve-t-on un individu, sur un million qui peut nager pendant dix heures, sur une distance de 25 milles, sans un moment de répit?

En plus de la technique, il faut allier du courage, de la détermination et une condition physique impeccable.

Le Montréalais Yvon Montpetit, par exemple, en sera à sa cinquième tentative. Il a réussi trois fois la traversée. Son grand désir est toujours de compléter l'épreuve. Il sait sans doute que même s'il a amélioré sa vitesse, il ne remportera pas la compétition. D'autres sont plus forts que lui.

Mais déjà, le fait d'entreprendre cette traversée est un exploit et le tenace Montpetit peut être considéré, à ce titre seulement, comme un grand athlète.

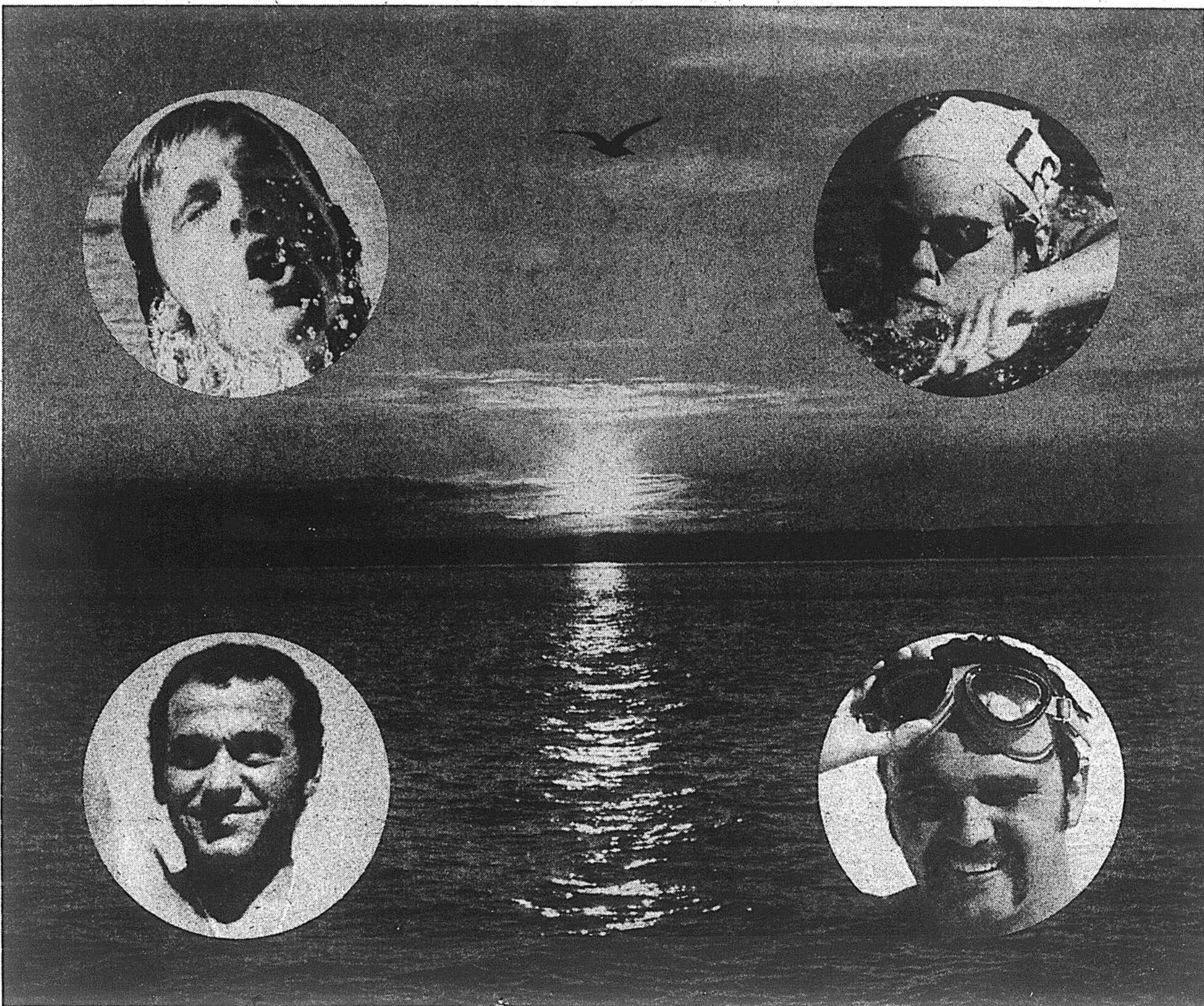
Il est difficile pour tout homme normal de comprendre comment il se fait qu'on puisse nager sur de telles distances. Ces hommes tiennent sûrement du poisson. D'ailleurs, plusieurs sont plus à l'aise dans l'eau que sur la rue. Veljko Rogosic, le champion yougoslave qui vient de remporter le marathon du Saguenay et qui, il y a quelques semaines, a nagé 44 milles dans l'Adriatique lors de l'anniversaire de la libération de son pays, peut passer ses journées à nager mais dès qu'il a marché pendant 15 minutes, il se sent fatigué.

Ce festival annuel de la nage de grand fond réunit depuis 21 ans les plus grands noms de l'univers. Cela donne lieu à des festivités, autour du lac St-Jean, mais surtout à Roberval. Il y a de la danse dans les rues, des spectacles, diverses compétitions sportives, des repas communautaires avec au menu la fameuse soupe aux gourganes, la tourtière du lac St-Jean, les tartes aux bleuets.

Le président de la traversée, Nicol Allard, a réuni suffisamment de fonds pour mettre \$25,000 à l'enjeu.

Le secrétaire-gérant de la Traversée, Pierre Bourdon, qui a lui-même réussi l'épreuve en 1963, regrette que pour la première fois depuis 1961, aucun Hollandais ne se soit inscrit parmi les concurrents, cette année. Par contre, on retrouve sept femmes, ce qui ne s'est jamais vu.

L'époque des Willemse, Schans et Scheindel est révolue depuis l'arrivée des Kinsella, Rogosic et Bucha, commente Bourdon. Malgré tout, des nageurs d'un peu partout aimeraient bien prendre part à notre prestigieuse compétition. Il y a quelques jours, je me suis fait réveiller à 7 h du matin. Il s'agissait d'un Argentin, Alberto Santiago, qui venait de faire 22 heures d'avion et de train pour s'inscrire à notre Traversée. Malheureusement pour lui, il était trop tard, mais il sera au marathon de 10 milles à Laval, le 10 août."



John Kinsella et Sandra Bucha (à droite, en haut), Yvon Montpetit et Veljko Rogosic (à droite, en bas) sont du nombre des 23 nageurs qui tenteront de vaincre le lac Saint-Jean, dimanche.

La petite histoire du Piekouagami

On n'apprivoisera pas le lac St-Jean

PAR FRANÇOIS BÉLIVEAU

Le lac St-Jean est-il vraiment apprivoisé?

On pourrait le croire puisque depuis 1955, soit lors de la première des audacieuses traversées à la nage, pas moins de 319 athlètes ont tenté l'aventure. Toutefois, seulement 164 y sont parvenus, 145 le firent en moins de 12 heures.

En faisant son petit bonhomme de chemin à travers les années, cette compétition est devenue internationale et on prépare maintenant la 21e. Depuis la victoire de Jacques Amyot en 1955, des nageurs de 16 pays différents, surtout de l'Argentine, de l'Égypte, de la Hollande et des États-Unis, ont voulu relever le défi. Le Canada a fourni 70 volontaires et trois d'entre eux, ont été couronnés vainqueurs, soit Jacques Amyot, Paul Wintle Desruisseaux en 1956 et 1957 ainsi que Régent Lacoursière en 1960.

En 20 ans, on a dénombré 13 vainqueurs différents, soit trois Canadiens, deux femmes (Greta Anderson, États-Unis, en 1958 et Judith De Nys, Hollande, en 1966) ainsi que les Égyptiens Nabil El Shazly (1964) et Abou Heif (1965), l'Argentin Horacio

Iglesias (1967, 68, 69, 71 et 73), le Danois Helge Jensen (1959), les Hollandais Herman Willemse (1961, 62 et 63), Johan Schans (1970) et Jan Van Scheindel (1972) ainsi que l'Américain John Kinsella (1974).

Les premières années, le Piekouagami ne se laissait pas traverser dans toute sa largeur sans résister et il a fallu attendre la 7e Traversée internationale avant que plus de cinq nageurs à la fois réussissent l'exploit. A chacune des trois premières fois, d'ailleurs, un seul concurrent y parvenait.

A ce moment-là, le marathon ne comportait qu'un trajet de 21 milles que Jacques Amyot a parcouru en 11 heures et 32 minutes. L'année suivante Paul Desruisseaux abaissa ce record à 9h.31 et en 1957, il compléta la traversée en 8h.17, soit le même temps que Greta Anderson lors de la 4e tentative.

Puisqu'il s'agit d'une course contre la montre, notons que la durée de l'épreuve a été abaissée à neuf reprises.

En 1959, on a ajouté trois milles à la course et le Danois Jensen a réussi un

temps de 8h.55 minutes et 51 secondes, marque que le "Hollandais volant" Herman Willemse améliora en 1963 (8h.32 minutes et 50 secondes).

Mais Abou Heif fit encore mieux en 1965 avec 8h.34:35 puis qu'on avait additionné un sprint d'un mille au quai de Roberval pour que la compétition totalise 25 milles.

Par la suite, Johan Schans (1970) porta cette marque à 8h.27:35; Iglesias améliora le record à 8h.20:43 en 1973 mais l'année dernière, le grand John Kinsella, à sa première participation, fit encore mieux: 7h.54 et 17 secondes. Deux autres, Veljko Rogosic et Mlle Sandra Bucha éclipsèrent aussi l'ancien record par la même occasion.

Comparativement à la Traversée de 1955, Kinsella a nagé à un rythme dépassant trois milles à l'heure, parcourant le mille en 19 minutes alors que Jacques Amyot le faisait, à l'époque, en 33 minutes.

Ces chiffres démontrent que Kinsella est le nouveau recordman de la fameuse Traversée, mais que Jacques Amyot et Paul Desruisseaux en sont les premiers héros, que Herman Willemse, avec

trois victoires, et Horacio Iglesias, avec cinq triomphes, en furent les principaux "maîtres".

Cependant, il faut mentionner que l'initiateur de cette importante compétition, le plus ancien et le plus prestigieux des marathons de nage au monde, est Martin Bédard que l'on surnomme encore "le père de la Traversée".

Il y a eu la dynastie de Willemse, celle des Égyptiens, celle d'Iglesias, mais à travers tout ça il y a eu un Canadien, le Montréalais Régent Lacoursière, qui a pris part 15 fois à la Traversée, l'a remportée une fois et s'est illustré entre 1958 et 1967 en se classant toujours parmi les trois premiers.

Cette semaine, parmi les 23 concurrents (on ne peut en accepter davantage par mesure de sécurité) on verra quatre Canadiens, soit Yvon Montpetit, Daniel Piché de St-Jérôme, Maryse Duchesne, de Chicoutimi, ainsi que la jeune Torontoise Loreen Passfield, 17 ans, qui a récemment nagé 22 milles dans le lac Ontario. Loreen tentera de devancer Montpetit afin de lui arracher son titre de champion canadien qu'il détient depuis quatre ans.

Willemse, Iglesias, Lacour-

sière et ceux du début ne sont plus là. On en parle un peu comme on raconte une légende. Aujourd'hui, c'est un peu plus rapide, plus technique, et en relève ce sont le Yougoslave Rogosic, les Américains Sandra Bucha et John Kinsella, les Égyptiens Rashad, Mandour et Amin...les favoris de dimanche.

Le lac St-Jean, cependant, n'est pas apprivoisé pour autant. Il peut se cabrer, il peut rugir et se défendre contre l'homme quand ça lui chante. Les deux dernières années, on a inscrit des records de réussite avec à chaque fois vingt nageurs qui ont joint Péribonka à Roberval en moins de 12 heures. Mais en 1972, le lac s'était déchaîné et des 21 nageurs, seulement trois ont vaincu la tempête et rallié Roberval. Le vainqueur a même pris plus de 10 heures et 40 minutes pour compléter l'épreuve. Et parmi ceux qui ont abandonné face à la fureur du Piekouagami, on remarquait le champion du monde Iglesias, les ex-vainqueurs Johan Schans et Judith De Nys et les Canadiens Yvon Montpetit et Régent Lacoursière. Pour ce dernier, ce fut son chant du cygne.

Cook de retour avec les Alouettes

Levy est heureux, Lewis l'est moins

par Robert DUGUAY

Un 31 juillet bien chaud, hein? Plus chaud que le 31 juillet de l'année dernière, hein?

En fait, l'accumulation de degrés sur les thermomètres constitue à peu près la seule différence, à l'autostade du moins, entre le 31 juillet 1974 et la belle journée fraîche dont nous avons tous joui hier.

Les Alouettes s'entraînent, voient des films, s'épongeant un peu, certains passent par la chambre d'hypertrophie avant de s'en aller chez eux. Et puis l'annonce de la venue d'un p'tit nouveau crée un certain remous, on oublie un instant qu'il fait chaud, que Bob Geary a l'air bête, que Junior Ah You et Dave Lewis, sont blessés et on se cramponne à ce petit glaçon qu'on nous offre gratis, un nouveau joueur.

Lewis Cook n'est cependant pas tout à fait un p'tit nouveau à Montréal. Roy DeGuire m'a appris, en faisant le tour de tout ce qui se trouvait dans sa super-bibliothèque, que Lewis Cook a porté les couleurs des Alouettes (c'était vert et rouge dans le temps) en cette glorieuse année 1970, qu'il avait fait partie du "taxi squad" (le vilain mot) toute la saison durant.

En fouillant encore plus profondément dans un des cathédrales, le brave Roy a précisé que Lewis Cook était âgé de 23 ans, qu'il avait passé les saisons 1972 et 1973 à Regina, que cette année, il avait tenté sa chance avec les Wheels de Détroit de la vilaine ligue, les Tiger Cats de Hamilton et les Rough Riders d'Ottawa.

Quand j'ai su tout ça, j'ai demandé à Roy ce que Lewis

Cook venait faire à Montréal, même si je savais que les demis défensifs des Alouettes avaient fait patate au cours des deux premiers matches de l'équipe, seulement pour le plaisir d'entendre Roy m'expliquer des choses avec ses mains autant que sa bouche.

Mais je ne vous répéterai pas ce que Roy m'a dit parce qu'il n'a pas le droit de soumettre son cerveau à des travaux d'analyse des joueurs lorsqu'il est en service. Ce n'est pas son métier!

Mais vous savez comme moi que Dave Lewis est un Américain, qu'il est présentement fort mal en point (dans tous les sens de l'expression), que Ward Smith ne se porte pas beaucoup mieux, que la rougeuse d'épingle cause de graves dégâts à St-Emile de l'Energie, que le "front four" des Alouettes n'applique pas la pression des beaux jours sur le quart-arrière adversaire et qu'on annonce une journée encore plus chaude aujourd'hui.

Tirez vos propres conclusions.

Hier, j'ai également renoué connaissance avec le petit bonhomme en culottes courtes, Marv Levy, le meilleur instructeur au football canadien.

Après les salutations et les niaiseries d'usage (les niaiseries, c'est "who will start at quarterback against Hamilton", "were you happy with your deep secondary tuesday night"), je me suis permis de demander à Levy s'il était heureux. Heureux tout court, sans une seule arrière-pensée pour le football, Lewis Cook ou les Tiger Cats de Hamilton.

"Je suis content que tu me poses la question, a répondu Levy. Il faut parfois revenir aux choses essentielles. Et puis oui, je suis heureux".

Moi aussi. Et vous autres?

Les flashes ... de King

Après la victoire des Expos hier, le gérant Gene Mauch a remis en catimini au représentant de LA PRESSE un exemplaire de sa biographie, intitulée "De défaite en défaite jusqu'à la victoire". Pendant ce temps à Moncton, Lucette Patry, cognait trois simples pour faire produire cinq points pour le Québec qui remportait 15-8 contre les Newfies, aux championnats féminins de softball junior. Marion Pouliat a volé trois buts et Sylvie Melançon fut la lanceuse gagnante. La voltigeuse Danielle Barette est venue en relève à la sixième manche pour préserver la victoire.

Il pourrait y avoir du baseball majeur à Seattle bientôt. Bobby Valentine est de retour avec les Angels et le lanceur gaucher Ron Bryant a été chassé des Cards de St. Louis.

Un juge d'une Cour supérieure des États-Unis a déclaré coupables les A's d'Oakland et leur médecin, le Dr. Graham Kelly (un peu de publicité ne lui

John Harvey se lance en affaires!

Jean-Maurice revient

fera pas de tort), pour avoir administré des drogues dangereuses au secoueur de ligne Terry Mendenhall. Farci de drogues anti-douleurs, Mendenhall aurait rudement aggravé une blessure à un genou.

Le lanceur de javelot Janis Donis, un Soviétique, a eu la permission d'émigrer aux États-Unis. Il avait épousé la Californienne Kathy Keefe, que vous ne connaissez sans doute pas.

Au Chili, on est nostalgique; depuis quelque temps, pas de violence. Et pour redonner le momentum à ses compatriotes, un Chilien a menacé le tennisman Jaime Fillol de mort si ce dernier participait à la finale de la Coupe Davis entre son pays et la Suède à Baastad. Le réfugié chilien a fait parvenir le communiqué suivant aux autorités du tournoi: "Fillol s'est dit favorable au régime de la junte militaire qui a torturé ma femme à mort. J'exige une vengeance, je lui tornerai les raquettes." Le match a été remis.

Au tournoi de Louisville, d'une bourse de \$100,000, l'Argentin Guillermo Vilas a vaincu l'Américain Jeff Borowiak. Au classement de la Coupe des nations, les États-Unis et l'Australie occupent le premier rang. La finale qui aura lieu du 29 septembre au 5 octobre prochains vaudra \$35,000 à l'équipe gagnante.

A l'Omnium de tennis de l'Ouest, Ismael El Shafey, d'Égypte, a vaincu le Sud-Africain Bryron Bertram, 6-2 et 7-6.

Pelé est blessé à l'une de ses cuisses. La blessure est évaluée à \$25,000.

Le hockeyeur Dennis Ververgaert, des Canucks de Vancouver, devra se présenter devant les juges en Ontario le 5 septembre prochain sous l'accusation d'avoir violé des gens lors d'une soirée en mai dernier.

Les Clippers de Baltimore revivront, vous serez heureux de l'apprendre.

Le cinquième tournoi de golf de la ligue Junior majeure du Québec, celle-là même que le gang de

Gene Cloutier a ridiculisée mercredi, aura lieu quand même, aujourd'hui, au terrain de golf du Mont-Orford. On ne dit pas si Cloutier sera invité, mais Pierre Larouche sera le confère invité.

Jean-Maurice Bailly sera de retour à l'émission "...à toi, Jean-Maurice", à compter du 1er septembre prochain.

Une étude sur les façons de promouvoir la pratique du sport au Canada a été remise à 1,500 Canadiens.

Les principaux dirigeants du sport en Allemagne de l'Ouest ont menacé d'un forfait général l'ensemble des athlètes de la R.F.A. aux Jeux d'Innsbruck et Montréal à cause de l'insuffisance des moyens financiers alloués aux sportifs ouest-allemands.

Les compétitions internationales de water-polo 1975 ont commencé à Hamilton par des victoires soviétiques et canadiennes. Au hockey sur gazon, le Canada a battu le Mexique 5-0 alors que Al Ho-

brick et Fred Hoos marquaient deux buts chacun. Aux Régates canadiennes Henley à St. Catharines, les Argonauts de Toronto, le St. Catharines Rowing Club et le Mexique mènent.

Eddy Shack, qui n'a jamais pris part aux régates, étudie une offre des Toros de Toronto après avoir rejeté celle des Blues de St. Louis. Les Maple Leafs, équipe à laquelle il appartient, semblent espérer une décision de retraite de Shack; il a cru comprendre.

John Harvey, un ex-Alouette de Montréal maintenant à Memphis, a été arrêté. Il distribuait des quantités importantes de cocaïne, d'héroïne et d'autres drogues. Il ferait partie d'un important réseau. Il avait 4½ livres d'héroïne, pour une valeur de \$100,000.

Les Rough Riders d'Ottawa ont obtenu l'aillier défensif Richard Bishop.

Enfin, Moe Norman est favori pour remporter l'Omnium du Manitoba qui débute aujourd'hui à Winnipeg.

Bishop racle les fonds d'assiette

On se passe le fond des assiettes dans la Ligue nationale de crosse et les Québécois de Montréal sont peut-être les plus gloutons.

L'équipe de Jim Bishop, a acquis hier les services du joueur Ron Hill, un ailier, qui en est à sa troisième équipe dans la ligue cette saison; il a d'abord joué pour les Bolts de Boston pendant sept parties avant d'être repêché par les Tomahawks de Long Island. Avec les Tomahawks, sa carrière fut de deux heures. C'est le cousin de Sid Hill, un ancien Québécois, paraît-il.

Pour obtenir ledit Hill, un Indien copain de Powless, les Québécois ont cédé Ted Bauer, qui, retranché du camp d'entraînement des Québécois, est passé aux Wings de Philadelphie pour ensuite revenir à Montréal sans que personne sache tout à fait pourquoi ni comment. Bauer voyage beaucoup, et gratuitement, puisqu'il n'a pas encore joué un seul match dans la LNC.

Du même coup, sans doute pour mettre fin à leur série de quatre revers consécutifs, les Québécois ont rappelé Gary Brézany, le plus jeune joueur du circuit à 21 ans. On l'avait cédé au club Nanaimo d'un circuit senior de l'Ouest. Hill et Brézany pourraient être avec les Québécois samedi au Maryland pour affronter les Arrows.

Cependant, Serge Loiselle sera absent, à cause d'une fracture du métacarpien de la main gauche, un bien mauvais endroit pour une fracture s'il en est un.

Ce sera le quatrième match d'affilée pour les Québécois sur la route, et il leur reste encore un match à l'étranger, soit au Colisée de Québec, mercredi prochain, avant que le groupe revienne à Montréal.

Jusqu'ici, les Québécois ont triomphé cinq fois en sept matches contre les Arrows cette saison.

L'équipe de Jack Gibson a remporté seulement une victoire au cours de ses dix derniers matches. Une victoire des Québécois leur permettrait de s'approcher à deux points du premier rang et des Tomahawks de Long Island.

Wayne Finck, absent depuis le 22 juillet, sera de retour au jeu pour les Québécois.

En août, les Québécois joueront six matches à domicile, soit les 8, 10, 17, 22, 24, 28. Sur la route, quatre matches, soit les 2, 6, 15 et 25.

Classique de Manchester

Sept sous la normale pour Massengale

HARRISON (AP) — Rick Massengale a égalé la meilleure ronde de sa carrière avec un 65, sept sous la normale, hier, à l'ouverture de la classique de Manchester dotée d'une bourse totale de \$250,000.

Il ne se dit pas assuré pour tout cela de remporter le tournoi, en raison de ses expériences passées. D'ailleurs, il serait prêt à empocher dès maintenant le quart de la première bourse du vainqueur évaluée à \$50,000.

Tom Weiskopf, qui vient de battre Jack Nicklaus en prolongation dans l'Omnium canadien la semaine dernière, a calé un birdie sur le dernier vert et pris le 2e rang avec un 66.

A 67, on retrouve Pat Fittsimons, Tommy Aaron et Jerry Pate sur le parcours qui a permis certains des meilleurs scores de la saison.

Tom Watson, champion de l'Omnium britannique, Gene Littler, Bud Allin et Dick Lotz affichaient des 68 tandis que le champion actuel, Johnny Miller a eu besoin d'un coup de 40 verges pour un eagle 2 et un total de 69, "qui me garde en lice".

VAL-MAR SPECIAL MI-SAISON



24' Piscine Aquarius — \$1495.

Installation extra. Rég. \$1995.

21' Piscine Aquarius — \$1395.

Installation extra. Rég. \$1895.

Ces piscines ont:

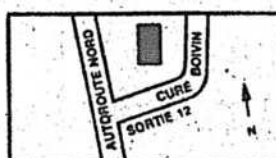
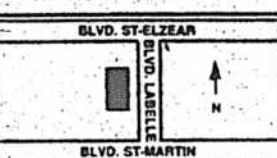
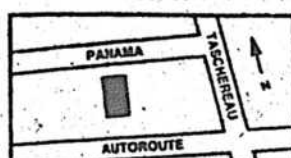
- Un système de filtration incorporé
- Structure de fibre de verre
- Dans la terre ou hors-terre

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

VILLE BROSSARD
1975 Panama
Tél.: 866-8377

CHOMEDEY
1920 Blvd. Labelle
Tél.: 430-3220 — 681-6424

STE-THERÈSE OUEST
600 Curé Boivin
Tél.: 430-3220



SAAB LA SUÉDOISE SURPRENANTE!



Location à longs termes — Livraison outre-mer disponibles

NOTRE GÉRANT DES VENTES 933-3675

vous offrira la meilleure allocation possible pour votre échange.

NOTRE GÉRANT DE SERVICE 933-2724

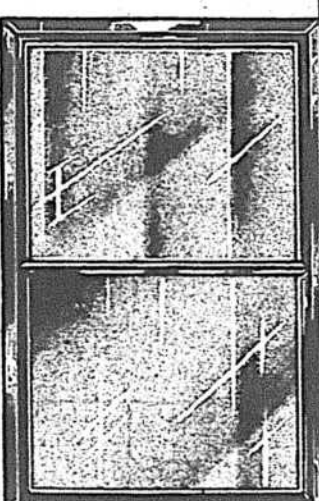
vous fera visiter notre atelier afin de vous prouver son efficacité

HERITAGE MOTORS

4430 ouest, rue STE-CATHERINE

Westmount

optez pour les châssis rusco...et vous n'aurez plus à les changer



Les châssis Rusco en ALUMINIUM sont exceptionnels en ce qu'ils ne nécessitent aucun entretien. Construits pour durer, vous les utiliserez totalement une fois installés. Finis les ennuis d'avoir à les changer, ou bien les peindre et à jamais plus de fuites. Vous économisez sur les frais de chauffage. De fait, vous obtenez un excellent produit pour votre argent. Ces châssis sont disponibles en de belles finitions décoratives d'harmonisant à votre décor. Optez donc une fois pour toutes pour les châssis Rusco. Les châssis de tout repos.

RUSSCO

HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal 381-2511

An service des propriétaires québécois depuis 1957

Compétitions Internationales Montréal 1975

UNE ÉMOUVANTE AVANT-PREMIÈRE DES JEUX OLYMPIQUES DE 1976!

WATER POLO — Les meilleures équipes au monde, du 4 au 6 août inclusivement à Pointe-Claire.

Le water polo est sans doute un des sports aquatiques les plus spectaculaires. Venez voir pourquoi le nombre de ses adeptes croît d'un match à l'autre. Venez voir les meilleures équipes au monde y compris celles de Cuba, de l'U.R.S.S., championne du monde, du Mexique et du Canada.

Les billets: \$2.50 chacun, en vente à la piscine de Pointe-Claire et à tous les postes T.R.S. (Miracle Mart, Simpson's, Montréal Trust — P.V.M.).

AVIRON — Le championnat du monde pour Juniors, du 6 au 10 août inclusivement au bassin olympique, Ile Notre-Dame.

L'Allemagne de l'Est, l'U.R.S.S., l'Allemagne de l'Ouest, la France et le Canada sont les pays dont les équipes sont à surveiller dans cette course au championnat mondial pour Juniors. Le décor est enchanteur. Les équipes sont on ne peut plus prêtes. Venez vous tremper dans une atmosphère inoubliable.

Passeport de 4 jours: \$4.50, \$6.00 et \$10.00.

Passeport d'un jour: de \$1.00 à \$5.00.

Pour retenir d'avance, appelez le Comité organisateur à 374-4700 ou rendez-vous à tout poste de vente T.R.S. (Miracle Mart, Simpson's, Montréal Trust — P.V.M.). Pour tous renseignements, y compris la vente des billets, téléphonez à 286-1975.

2,500 athlètes représentant plus de 60 pays. Les Compétitions Internationales Montréal 1975, commanditées avec la coopération de Sport O'Keefe.

Sport O'Keefe

MOT-MYSTÈRE

OISEAUX — Un mot de 7 lettres

1	E	C	E	P	P	U	H	E	V	I	R	G	N	L	N
2	R	A	C	C	R	A	M	A	G	E	R	O	I	A	O
3	O	N	U	E	L	T	O	I	R	O	L	N	R	N	R
4	L	E	D	B	I	S	E	T	L	O	J	E	I	E	
5	C	I	R	E	R	T	U	L	I	T	B	A	B	E	H
6	E	A	G	I	L	U	E	V	O	L	E	R	A	R	E
7	N	A	E	U	R	G	A	L	I	E	R	S	C	I	R
8	C	H	A	N	T	U	I	N	I	E	L	I	A	E	R
9	R	K	U	N	T	T	I	A	T	F	T	R	C	E	P
10	I	C	G	O	O	C	R	A	N	E	F	T	H	A	E
11	O	O	U	G	H	R	U	M	E	F	U	C	O	P	N
12	R	R	R	E	U	I	E	L	E	M	U	N	I	P	I
13	I	A	E	S	U	B	B	L	I	J	N	O	S	E	A
14	M	A	N	C	H	O	T	O	I	E	S	A	O	A	R
15	E	G	U	O	R	U	O	T	U	A	O	P	N	U	D

AIGLE AILE AILERON APPEAU AUGURE AUTOUR AVILLON BISET BRUANT BUSE
CACABER CAGE CANE CHANT CRANE DRAME DUC ECLURE EFFRAIE EIDER
FEMUR FILET GRIVE GROULE GRUE HALBRAN HERON HIBOU HUPPE JARS
JUCHER LANIER LIER LINDOT LORLOT MANCHOT MARGOT MIROIR NICHEE OEIL
OISON PAON PAORNE RAMAGE RECTUM ROCK ROUGE VAUTOUR VOLER

Solution du dernier problème: TENERIFE

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous restent composent le mot-mystère

Le Pouchkine pourra continuer ses croisières

Les croisières du paquebot russe "Alexandre-Pouchkine" et du navire suédois "World Discoverer", sur le Saint-Laurent, le Saguenay et les Grands Lacs, pourront se continuer.

C'est ce qu'a décidé hier, à Ottawa, le juge Allyson Walsh, de la Cour fédérale, après avoir entendu à Montréal la demande d'injonction de l'Union Internationale des

gens de mer, pour les faire interdire. Le syndicat avait soutenu devant la cour que ces croisières, en plus d'être illégales, parce qu'on permettait le transport des voyageurs entre deux ports canadiens ou québécois, enlevaient également du travail à nos moussaillons et autres employés maritimes.

Les avocats des deux navires avaient pour leur part soutenu que le principe d'une croisière était à l'encontre de celui d'un transport régulier entre deux points donnés, puisqu'on revenait toujours au point de départ.

La décision du juge Walsh

permettra, entre autres, à quelques 700 membres de l'Alliance Chorale Canadienne Inc., d'entreprendre dès aujourd'hui, sur le Pouchkine, une croisière de sept jours pour laquelle le navire entier avait été retenu, et pour laquelle on avait déjà versé le paiement entier de \$199,000.

Selon un porte-parole de la cour, les raisons de cette décision prise mercredi en soirée ne seront pas connues avant mardi prochain, au moment où les avocats représentant les syndicats et les compagnies maritimes recevront les jugements écrits.

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY (collaboration spéciale)

Congés payés ou vacances?

La vie du chroniqueur de langue est dure. À peine arrive-t-il à faire corriger une faute qu'il doit parfois en dénoncer une autre, paradoxalement entraînée par cette correction.

Depuis quelques années, on s'habitue à Québec à utiliser le mot **vacance** au singulier là où il doit être au pluriel, c'est-à-dire lorsqu'il désigne une période de repos. Petit à petit, à force de se le faire répéter, les Québécois se débarrassent de cette mauvaise habitude et parlent de plus en plus de prendre **DES** vacances. Ce qui est excellent. Mais ce qui ne l'est pas c'est lorsque les employeurs emploient ce mot, même au pluriel, pour désigner la période de repos qu'ils accordent à leurs employés tous les ans.

S'il est vrai que pendant cette période, les employés sont en vacances, il reste que ce que le patron leur accorde s'appelle les **CONGÉS PAYÉS** dans tous les textes législatifs français. Il s'agit là d'une expression consacrée, que l'on trouve dans tous les dictionnaires.

Le fait que le Code du travail français les établit à deux jours par mois de travail explique pourquoi le Petit LAROUSSE le définit au singulier comme suit: "Congé payé, congé accordé par la loi à tout salarié qui a effectué au moins un mois de travail continu dans un même établissement".

D'autres dictionnaires, par exemple le D.F.C. de LAROUSSE et le Petit ROBERT, emploient l'expression du pluriel pour désigner le congé annuel. Et pour bien faire comprendre la différence entre **congés payés** et **vacances** voici la définition du D.F.C.: "Congés payés, période de vacances payées que la loi accorde à tous les salariés".

En somme, la différence entre ces deux expressions peut se comparer à celle qui existe entre **vente** et **achat**, qui désignent la même réalité mais selon deux points de vue différents. Le patron est tenu d'accorder des **CONGÉS PAYÉS** à l'employé, et ce dernier prend ses **VACANCES**.

Un mois de prison aux compagnes de Blass

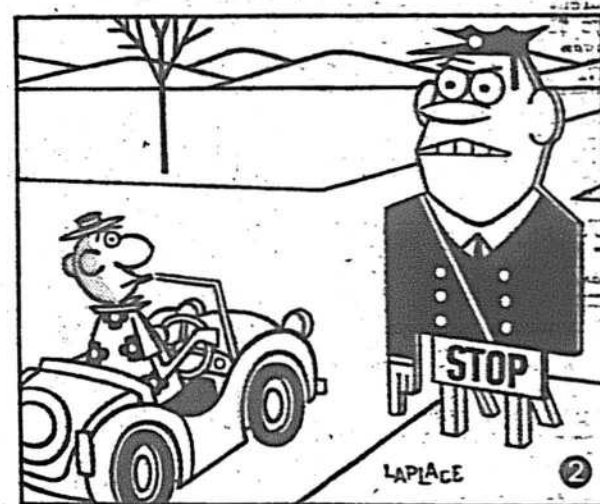
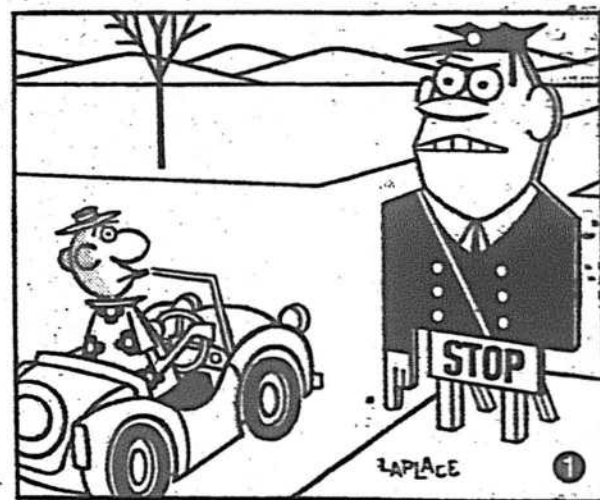
Les deux jeunes filles qui étaient en compagnie de l'évadé Richard Blass lorsque ce dernier fut "descendu" dans son repaire de Val David, dans la nuit du 24 au 25 janvier dernier, ont été condamnées à un mois de prison, hier, par le juge Henri Masson-Loranger, siégeant à Saint-Jérôme.

Les deux prévenues, Ginette Charron et Lucette Smith, s'étaient précédemment reconnues coupables de complicité après le fait, mais leur procureur a soutenu devant la cour que c'était un peu malgré leur volonté que les jeunes filles se trouvaient en compagnie du célèbre desperado, lorsqu'il a été criblé de balles.

On sait que Blass avait fait l'objet, pendant plusieurs semaines, d'une vaste chasse à l'homme, à la suite de son évasion du pénitencier de Sainte-Anne des Plaines avec d'autres détenus.

êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.



VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSÉES

BASILÉ



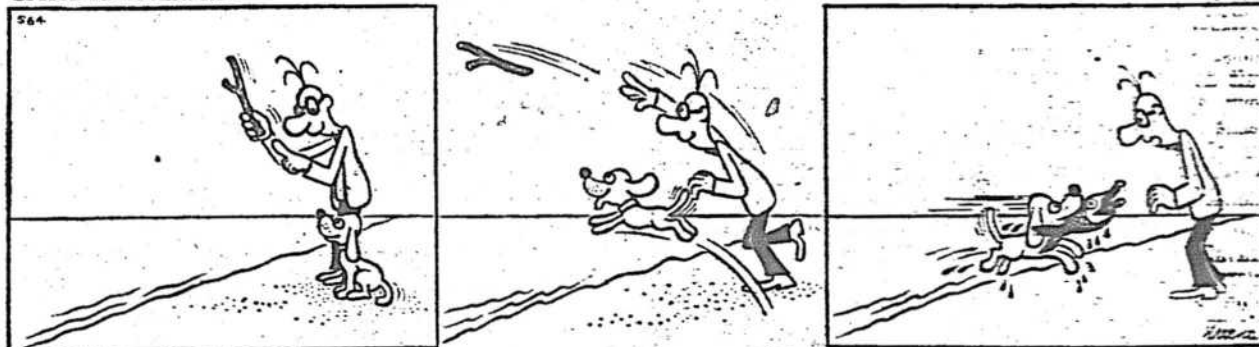
JULIETTE DE MON COEUR



PHILOMÈNE



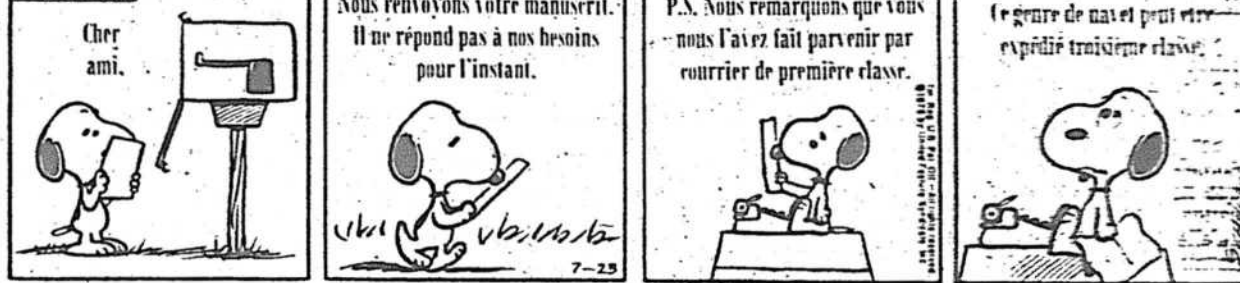
CANDIDE PAR MENA



HAGAR DUNOR le VIKING



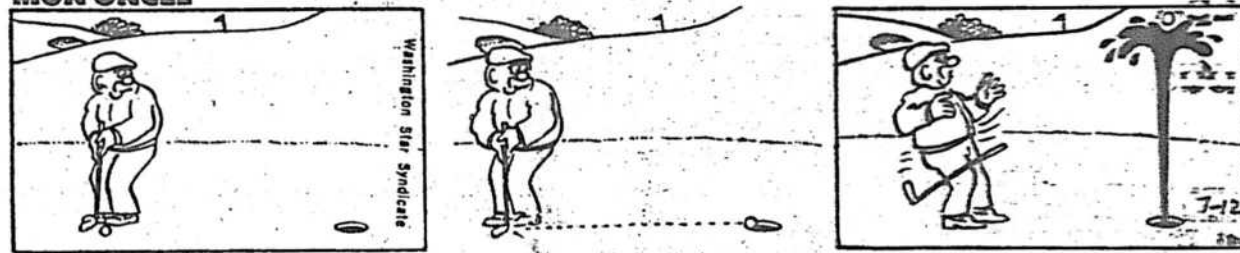
DIANUTS



LES NAUFRAGES



MON ONCLE



BOZO



MUTT ET JEFF





Une embuscade: cinq morts

Il ne reste rien du minibus dans lequel un groupe de musiciens de Dublin, le "Miami Showband", a été embusqué hier matin à quelques milles de Newry, en Irlande du Nord. Ils retournaient en République d'Irlande après un engagement en Ulster. Le petit autobus a fait explosion, tuant cinq de ses occupants.

Les prisonniers de Milhaven ont refusé de quitter leurs cellules

KINGSTON, Ont. (UPI) — Les détenus du pénitencier à sécurité maximum de Milhaven ont refusé hier de quitter leurs cellules et fait savoir qu'ils protesteraient de la sorte durant 11 jours, pour amener les autorités à leur accorder le syndicat des prisonniers qu'ils réclament. Le pénitencier de Milhaven, situé à 15 milles de Kingston, compte actuellement 291 détenus. Le directeur de la prison, M. John Dowsett, a précisé que cette manifestation pacifique avait débuté à 8 heures hier matin, lorsque les détenus retournèrent à leurs cellules après le petit déjeuner et refusèrent d'en sortir. A leur propre demande, ils furent enfermés dans leurs cel-

Un centre d'histoire naturelle inauguré à Percé par Mme Sauvé

L'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, a inauguré hier un centre d'histoire naturelle à Percé.

Le centre, qui est ouvert au public durant la saison estivale, est doté de salles d'exposition et de projection. De plus, une équipe de natu-

ralistes organisent des excursions, animent des discussions sur la nature et répondent aux questions des visiteurs. Le Centre d'histoire naturelle de Percé s'inscrit dans le cadre du programme national d'éducation écologique institué par le Service canadien de la faune.

Un turbo-réacteur s'écrase: 26 morts

TAIPEH (PA, UPI) — Un appareil turbo-réacteur des lignes intérieures formosanes s'est écrasé hier à l'aéroport de Taïpeh, causant la mort de 26 de ses 75 occupants.

Le pilote avait tenté de redresser son avion après avoir essayé pour la seconde fois d'atterrir, par une pluie battante, mais une aile toucha la piste, faisant capoter l'appareil, qui se scinda en trois sections.

L'avion, un Viscount de la compagnie Far Eastern Air Transport, venait du centre de villégiature de Hualien, dans l'est de Formose.

Dix-neuf personnes ont été tuées instantanément, tandis que les sept autres succombèrent un peu plus tard à l'hôpital.

Il semble que ce soit un mauvais fonctionnement des instruments de bord, probablement affectés par les nuages chargés d'électricité qui

surplombaient l'aéroport, qui ait provoqué l'accident.

L'aéroport précise que lorsque le pilote s'aperçut que son avion n'était pas correctement axé sur la piste, alors qu'il ne s'en trouvait plus qu'à 1,500 pieds environ, il demanda et obtint immédiatement l'autorisation de remonter pour tenter une nouvelle approche; mais l'appareil ne répondit pas à l'application soudaine des gaz et s'inclina sur la droite, touchant la piste de son aile. Il rebondit, sauta par dessus un DC-6 en stationnement, capota en l'air et retomba sur le sol, où il se rompit en trois sections.

Une partie du fuselage demeura entière, ce qui sauva la vie à une quarantaine des passagers. Le pilote et le copilote sont au nombre des victimes.

On apprend par ailleurs de

Santiago qu'un avion de transport militaire chilien s'est écrasé hier non loin de la capitale du Chili, causant la mort de ses sept occupants.

L'accident s'est produit au-dessus de la base aérienne de Colina, à une vingtaine de milles de Santiago, au cours d'un exercice d'entraînement de parachutistes. Le ventral d'un des parachutistes se serait ouvert inopinément, s'accrochant au gouvernail de profondeur de l'appareil et provoquant une perte brutale de vitesse.

Le pilote, le colonel Horacio Lopez, était également procureur militaire et avait participé, à ce titre, au conseil de guerre qui avait jugé l'an dernier, à Santiago, 62 officiers et sous-officiers de l'armée de l'air et trois civils accusés d'avoir attenté à la sécurité de l'Etat.

La guerre des motards: un autre règlement de comptes

La guerre que se livrent depuis quelque temps deux bandes rivales de motards a eu des rebondissement, hier, alors qu'un autre individu a été abattu d'une balle en plein visage, au moment où il descendait de sa luxueuse automobile en face du 3415, rue Chapleau, dans l'est de la ville.

Comme les autres victimes de ces règlements de comptes, Pierre McDuff, 32 ans, était très bien connu dans les milieux de la drogue. Il possédait un casier judiciaire.

La mort de McDuff aurait un lien direct avec les meurtres de Gilles Forget et de Pierre Saint-Jean, abattus à la Brasserie d'Iberville. McDuff faisait apparemment partie d'un gang rival de celui auquel appartenaient les deux victimes.

L'explosion de quatre bombes, vendredi dernier, à cette brasserie, serait également reliée aux meurtres de McDuff, de Forget et de Saint-Jean.

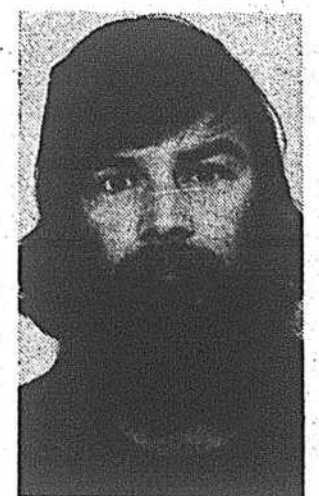
Mc Duff a été tiré à bout portant, vers 8h15 hier matin, alors qu'il quittait sa voiture de marque Corvette, de l'année 1975, rue Chapleau, au nord de la rue Sherbrooke. Transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, il était déjà mort à son arrivée.

Outre ces trois meurtres, plusieurs autres individus faisant partie des deux bandes rivales ont été blessés de coup de feu depuis les derniers mois. Plusieurs autres ont toutefois réussi à échapper, sans aucune blessure, à des attentats.

Les sergents-détectives Jean-Jacques Adam et Gilbert Gagnon, sous la direction du lieutenant-détective Emile Boire, de la section des enquêtes criminelles de la police de la CUM, poursuivent leur enquête dans le but de trouver des indices qui conduiront à l'arrestation des responsables de la mort de McDuff. Il s'agit du 71e

meurtre à être commis cette année dans l'île de Montréal.

Relativement aux meurtres de Forget et de Saint-Jean plusieurs individus, dont Michel Blass, ont été arrêtés et traduits devant les tribunaux.



Pierre McDUFF
...il ne portait pas la barbe

C'est une grande offensive antisyndicale — le SGC

Le Syndicat général des communications (CSN) dénonce ce qu'il appelle "une grande offensive anti-syndicale" déclenchée au sein des hebdomas Le Petit Journal, Photo-Journal et La Patrie, que M. Normand Robidoux vient d'acheter de M. Jacques Francoeur, et se demande si "cette vente, réelle ou fictive", ne serait pas plutôt "une manœuvre malhonnête afin de se débarrasser du syndicat pour faire, à bon compte, les journaux avec des pigistes".

Dans un communiqué publié hier, le SGC déclare, en effet, que plusieurs journalistes ont déjà été congédiés "sous prétexte de baisse du tirage", mais qu'ils ont été invités ensuite à travailler comme pigistes pour ces mêmes hebdomas. "D'autres syndiqués se sont vu offrir des postes de directeurs, souligne le communiqué, alors que des journalistes ayant plus d'ancienneté étaient congédiés".

"Cette manœuvre anti-syndicale va à l'encontre non seulement des conventions collectives encore en vigueur dans ces hebdomadaires, affirme le SGC, mais également du Code du travail.

"Des équipes de pigistes auraient déjà été mises sur pied pour faire le travail des journalistes licenciés", ajoute le SGC, qui indique par ailleurs que "la vente des trois hebdomas laisse toujours planer un doute", puisque, dit-il, "on a pu relever des contradictions dans les déclarations de MM. Francoeur et Robidoux".

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrication
en tous pays
MARION
ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 107
Téléphone 288-2152



Service de Sécurité nautique de la Croix-Rouge
Le Service de Sécurité nautique de la Croix-Rouge, en collaboration avec "La Presse", présente le programme S-S-S (survie-secourisme-souffle de vie), aux endroits suivants:

LISTE DES DÉMONSTRATIONS				
Rive-Sud	Adresse	Jour	Date	Heure
Camping Bonjour	Granby	vendredi	1 août	19h00
Camping Tropicana	Granby	vendredi	1 août	19h00
Camping Les Cèdres	L'Acadie	samedi	2 août	12h30
Camping Grégoire	Lacolle	samedi	2 août	16h30
Camping Relais des Pins	St-Luc	samedi	2 août	12h30
Camping Pluvet	St-Luc	samedi	2 août	16h30
Domaine de la Frontière enchantée	Havelock	samedi	2 août	13h00
Camping à la Claire fontaine	St-Stanislas	samedi	2 août	12h00
Fête provincial	Côte Ste-Catherine	dimanche	3 août	12h30
Lac Cristal	St-Bernard de Lacolle	dimanche	3 août	12h30
Région des Laurentides				
Camping Vert et Blanc	St-Jovite	dimanche	3 août	14h30
Camping La Bourgade	St-Onest	samedi	2 août	14h30
Plage municipale	St-Onest	dimanche	4 août	14h30

Si vous allez camper, si vous projetez passer quelques jours de vos vacances dans un de ces coins de notre belle province, vous devez d'assister à une démonstration de S-S-S. Cela pourrait un jour vous sauver la vie... ou celle d'un autre...

la presse

AUJOURD'HUI ET SAMEDI! DEUX DERNIERS JOURS POUR DE GRANDS RABAIS

Dans tous les magasins Simpsons

solde inventaire

**SE TERMINE
DEMAIN
2 AOÛT**
dans les 4 magasins
Simpsons de la région
de Montréal.



Pour faire place à la nouvelle marchandise d'automne, Simpsons solde des centaines d'articles dans chaque magasin AUX PLUS BAS PRIX SIMPSONS

- Vêtements pour hommes, femmes et enfants
- Meubles
- Appareils-électriques
- Radios et stéréos
- Linge de maison
- Et de nombreux autres articles non mentionnés pour votre maison et votre famille.

Le front commun subsiste... pour la forme



Les dirigeants du front commun, Oliva Lemay et Claude Couture de la CSN, et Roger Genest et Fernand Paquette, des Métallos, au cours de la conférence de presse.

par Ingrid SAUMART

Officiellement, le Front commun des grévistes de l'amiante existe toujours, mais dans les faits il est mort et enterré depuis hier, 13h30, alors que la CSN maintenait sa décision de faire une contre-proposition à l'Asbestos Corporation et que le syndicat des Métallos lui, conformément à son mandat, refusait de le faire.

Le syndicat des Métallos a donc plié devant le désir de la CSN en lui permettant d'aller négocier tout en maintenant le Front commun. Pour M. Fernand Paquette, des Métallos, "la décision qui a été prise n'était pas unanime. C'est un compromis pour sauvegarder le Front commun." Il a également précisé que si jamais les syndicats CSN en arrivaient à une entente avec la partie patronale sur des clauses salariales inférieures à celles des Métallos, ces derniers poursuivraient la grève tant qu'ils n'auraient pas obtenu ce qu'ils veulent.

L'assemblée de l'Unité d'action qui regroupe les exécutifs des syndicats et les comités de négociations avait débuté à 10 heures hier matin dans le plus beau désordre. Une centaine de grévistes s'étaient massés à la porte de la salle et n'ont pas mâché leurs mots, à l'arrivée de leurs dirigeants syndicaux, pour leur faire savoir que le Front commun devait survivre malgré les luttes intersyndicales.

On a beaucoup parlé de stratégie au

cours de la conférence de presse conjointe qui a suivi l'assemblée, mais personne n'a pu expliquer aux journalistes comment, si une partie du Front commun négocie et que l'autre refuse de négocier, on pouvait parler de Front commun.

La centaine de syndiqués qui ont envahi la salle de conférence n'ont pu obtenir les informations exigées. C'est d'ailleurs là un reproche qu'ils font à leurs dirigeants syndicaux. "Nous ne savons pas ce qui se passe. Personne ne nous dit rien. Ils aiment mieux parler aux journalistes que de nous parler à nous autres."

Il faut d'ailleurs préciser que les journalistes sont bien mal vus à Thetford Mines parce qu'ils sont "ceux par qui le malheur arrive." Ils sont devenus presque aussi méchants que les méchants boss. On a même voulu faire un mauvais parti au journaliste du Soleil par suite de la publication d'une nouvelle faisant état des propositions salariales que la CSN serait susceptible de faire et qui seraient inférieures aux demandes du Front commun.

Expliquant cette décision de négocier, M. Oliva Lemay, président du

syndicat, explique que "les membres de la CSN veulent tout essayer pour provoquer une reprise des négociations et que, d'autre part, ils sont conscients qu'ils ne pourront jamais obtenir 100 pour cent de leurs demandes initiales: alors il est préférable de mettre d'autres chiffres sur la table pour voir ce qui arrivera." Il affirme également que cette contre-proposition dont le contenu n'est pas encore connu ne "sera pas éloignée des propositions de Métallos". Une question se pose alors à savoir pourquoi cet empressement.

Plusieurs centaines de plaintes au tabac

Loin de s'améliorer, la situation des travailleurs québécois partis en Ontario pour les récoltes du tabac et des tomates n'a cessé de se dégrader au cours des derniers jours. Les plaintes des ouvriers se comptent maintenant par centaines dans les différents centres de main-d'oeuvre de la région du sud-est.

Certaines de ces plaintes concernent le travail des policiers, lesquels pourchassent les Québécois qui, trop pauvres pour se payer l'hôtel, campent dans les limites de certains villages. Mais la plupart portent sur le manque de travail, les récoltes n'étant pas encore commencées.

Plusieurs Québécois ont d'ailleurs dû rebrousser chemin, ne pouvant se payer une autre semaine d'attente avant l'ouverture de la saison du tabac. D'autant plus que leur voyage dans cette région a déjà considérablement asséché leurs ressources.

Dans un communiqué émis hier, le directeur de la main-d'oeuvre et de l'immigration de la région du Québec, M. L.-E. Duquette, met en garde les travailleurs agricoles contre les rumeurs qui affirment que des emplois sans nombre sont disponibles à tout venant dans le domaine des récoltes.

"Les exploitants agricoles ont réelle-

ment besoin de travailleurs, précise-t-il, mais il ne suffit pas de se présenter chez un propriétaire pour être employé." Pour cette raison, il invite les intéressés à contacter leur centre de main-d'oeuvre local, qui pourra leur dire quelles sont les possibilités actuelles.

Les CMC vont même jusqu'à fournir le transport et l'hébergement sur place, en cas de manque d'emploi immédiat. Les conditions d'accessibilité à ces avantages sont très larges, et beaucoup de travailleurs pourraient en bénéficier s'ils en faisaient la demande.

Québec décide de protéger le Vieux Laprairie

par Georges LAMON

Le Vieux-Laprairie, la partie la plus ancienne de cette ville de la Rive sud, a été officiellement déclaré "arrondissement historique" hier par le nouveau ministre des Communications, Denis Hardy, qui posait là son dernier geste comme ministre des Affaires culturelles.

Cette décision implique qu'en vertu de la Loi sur les biens culturels, le ministère des Affaires culturelles, en collaboration avec les autorités locales, devient l'autorité qui décide de la destination des bâtiments qui se trouvent dans l'arrondissement d'une superficie de 220 acres, ainsi que des principes urbanistiques et architecturaux qui la régiront.

Laprairie devient le dixième arrondissement historique, le plus ancien étant le Vieux-Québec, protégé depuis 1963.

Biens archéologiques

La déclaration d'un arrondissement historique a de nombreuses conséquences, selon M. Hardy. C'est ainsi que la préservation des perspectives de l'ensemble du village et de son clocher, par le moyen du contrôle des hauteurs et des nouveaux volumes qui viendraient s'inscrire, est le seul moyen qui permettra à l'harmonie de s'installer créant ainsi un cadre de vie agréable aux résidents de Laprairie.

Le fait d'avoir choisi Laprairie comme arrondissement historique est motivé selon le ministre par le fait que le territoire présente un fort potentiel archéologique préhistorique et est, selon les experts, "le seul endroit de la région de Montréal où il y a une aussi grande concentration de biens archéologiques facilement accessibles".

Selon M. Hardy, le fait que le ministère des Affaires culturelles détient en quelque sorte l'autorité ne modifie en rien l'autorité municipale quand il s'agit d'obtenir un permis de reconstruction dans la municipalité. La seule différence c'est que pour entreprendre des restaurations dans ce secteur historique il faudra détenir un permis de la municipalité et un permis de la Direction générale du patrimoine.

Subvention à la réfection

D'autre part, tout entrepreneur qui effectuera des travaux devra également obtenir l'autorisation des deux autorités.

De plus, en vertu de la Loi sur les biens culturels, le propriétaire d'un immeuble érigé dans ce secteur pourra obtenir une subvention allant jusqu'à 25 p.100 du coût des travaux de réfection.

Comme l'a expliqué encore le ministre, cette loi vise à "une prise de conscience historique objective et scientifique motivée par le scrupule d'une prise de conscience collective qui s'inscrit elle-même dans le cadre de la perception de l'iden-



M. Denis HARDY

tité québécoise. Ils constituent donc les témoins de cette nouvelle ère qui redécouvre le passé pour mieux appréhender l'avenir."

"Je ne crois pas, pour ma part, insiste encore M. Hardy, que la science et la technique doivent imposer un destin auquel il ne resterait plus qu'à obéir. Toutes deux doivent être comprises comme instrument et non comme une fin en soi de notre travail. La désignation conformiste ne peut se concilier avec la culture."

Témoin du génie des hommes

Pour le ministre Hardy, le fait de désigner Laprairie arrondissement historique ne signifie pas pour autant qu'il figera le développement et essaiera de perpétuer aujourd'hui un état de choses qui date de plus d'un siècle.

"Il s'agit au contraire, insiste-t-il, de faire en sorte que l'évolution d'un secteur particulier se fasse à l'unisson des besoins culturels d'un territoire donné et ainsi éviter, dans le domaine du développement urbain et de la gestion urbaine, les écueils si nombreux et d'une si grande complexité."

Si le gouvernement du Québec veut que cette désignation d'arrondissement historique s'inscrive dans la perspective du développement du Québec, il veut également, selon M. Hardy, que Laprairie devienne "la ville modèle, témoin du génie des hommes qui l'ont construite" d'autant plus qu'elle se trouve dans une région "parcourue et habitée par les Amérindiens depuis la préhistoire nord-américaine".

Rappelons que Laprairie a été fondée le 1er avril 1647 alors que François de Lauson accorda aux Jésuites le territoire que l'on désigne sous le nom de "la prairie de la Magdeleine".



L'étiquette à ticket

Chaque étiquette de Poudings en Coupe Del Monte vous donne droit à un ticket d'une valeur de 10¢ valable à plusieurs manèges de La Ronde.

TOUT UN DESSERT! Les Poudings en Coupe Del Monte vont satisfaire plus d'un appétit cet été. Les petits et les grands pourront en effet faire la fête à La Ronde en conservant précieusement chacune des étiquettes de Poudings Del Monte. Chaque paquet de 4 Poudings en Coupe représente une économie de 40¢ à La Ronde.

REMBOURSEMENT. Présentez toutes vos étiquettes au Kiosque Del Monte situé juste avant les tourniquets d'entrée de La Ronde. On vous remettra, contre chaque étiquette, un ticket d'une valeur de 10¢ valable aux manèges suivants: Le Gyrotron, Le Calypso, La Spirale, Le Téléphérique, Les petites Montagnes Russes, La Grande Roue, Les Baquets.

avis légaux appels d'offres soumissions

Affaires indiennes et du Nord
Indian and Northern Affairs
Affaires Indiennes et Esquimaux,
1141 Rte de l'Église, 6ème étage,
C.P. 8300,
St-Foy, Québec 10, P.Q.
G1V 4C7

LES SOUMISSIONS SCÉLÉES, adressées au soumissionnaire seront reçues à Québec, jusqu'à 22 août 1975 à 15h00 relativement au projet suivant:
Construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire, voirie et pavage à la réserve indienne Notre-Dame-du-Nord dans le district de Val d'Or, P.Q.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1141 route de l'Église, C.P. 8300, Québec 10, G1V 4C7.

Les soumissions par télécopie ne seront pas acceptées mais les soumissionnaires pourront réviser leurs soumissions par télécopie d'urgence avant la date de réception des soumissions.

Les documents de la soumission peuvent être consultés aux adresses suivantes à partir du 5 août 1975.

Bureau des Affaires indiennes, 1141, Route de l'Église, C.P. 8300
6ème étage, St-Foy, P.Q. G1V 4C7

Bureau des Affaires indiennes, 375 ave Centrale, Val d'Or, P.Q. J9P 1P4
Les instructions aux soumissionnaires, les plans et devis peuvent être obtenus aux adresses ci-haut mentionnées moyennant un dépôt de \$100,00 en chèque accepté pour chaque série de documents payable au RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans les deux mois qui suivront la date de réception des soumissions.

Pour être considérées, les soumissions devront être soumises sur les formules fournies en trois copies et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte, payable au RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA ou d'un Bon de Soumission (Bid Bond) égal à 10% du montant total de la soumission. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

LE SURINTENDANT RÉGIONAL, SERVICES TECHNIQUES,
Ministère des Affaires indiennes et du Nord,
1141 Rte de l'Église, C.P. 8300, St-Foy, Québec 10, P.Q.
G1V 4C7

AVIS PUBLIC
DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE (1970, R.C. CHAP. N-6) ET DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR LES CHEMINS DE FER (1970, R.C. CHAP. R-2, ART. 145 à 184 ET ART. 186).

PREMIER AVIS
PAR LES PRÉSENTES:

1. — En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'Office national de l'énergie, l'Office national de l'énergie, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, a délivré à INTERPROVINCIAL, "TYPE LINE" (Interprovincial) un certificat de commodité et nécessité publiques, no. OC-30 en date du 21 mai 1975, autorisant ainsi l'interprovincial à construire une pipe-line d'un point situé dans les environs de la ville de Sarnia, comté de Lambton, province d'Ontario à un point situé dans la ville de Montréal-Est, paroisse de Pointe-aux-Trembles, division d'enregistrement de Montréal, province de Québec.

2. En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'Office national de l'énergie, l'Office national de l'énergie, par ses ordonnances no. OPL-31-65-75, OPL-31-66-75, OPL-31-68-75 et OPL-31-69-75, approuvées en date du 28 juillet 1975, approuvées les plans, profils et livres de renvoi d'une partie dudit pipe-line qui traverse la paroisse de Saint-André, division d'enregistrement d'Argenteuil; la paroisse de Saint-Hermas, la paroisse de Saint-Benoît, la paroisse de Saint-Augustin et la paroisse de Saint-Jacques, division d'enregistrement de Deux-Montagnes; la paroisse de Saint-Jacques, la paroisse de Saint-Jovier, la paroisse de Saint-Anne-des-Plaines et la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, division d'enregistrement de Terrebonne; et la paroisse de Saint-François-de-Sales, division d'enregistrement de Laval.

3. — En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'Office national de l'énergie, l'interprovincial a déposé, le 28 juillet 1975, aux bureaux d'enregistrement pour les divisions d'enregistrement de Deux-Montagnes, et Laval, et le 29 juillet 1975, aux bureaux d'enregistrement d'Argenteuil et de Terrebonne, province de Québec, à travers laquelle il est proposé de faire passer la pipe-line, des copies desdits plans, profils et livres de renvoi (d'après les plans et les livres de renvoi (d'après les plans et les livres de renvoi) pour la section de la route dudit pipe-line de l'interprovincial dans la division d'enregistrement de Laval, le numéro 158946 pour la division d'enregistrement d'Argenteuil; les numéros 167218, 167219, 167221, 167222, et 167223 pour la division d'enregistrement de Deux-Montagnes; les numéros 467185, 467186 et 467187 et 467187 pour la division d'enregistrement de Terrebonne; et le numéro 363228 pour la division d'enregistrement de Laval respectivement.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 154 de la Loi sur les chemins de fer.

Donné à St-Laurent, province de Québec, ce 29 jour de juillet 1975.

INTERPROVINCIAL PIPE LINE LIMITED

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est donné par les présentes que Romy Lussier, domicilié à 300 Côte-Vertu, appartement 404, District de Montréal, a fait application sous le régime de la Loi du changement de nom de la Province de Québec de changer son nom à Ricki Burke, et le changement de nom de famille à Burke bénéficiera sa fille, Leslie Suzanne.

Montréal, ce 29e jour de juillet 1975.

Rappaport, Whelan, Bessner, Gottlieb, Agard et Feldman.

Avocat pour la requérante.

1080 Beaver Hall Hill, Suite 1800, Montréal, Québec

la presse

la presse

chez vous

par les soins du porteur de votre quartier

téléphonez à

874-6911

du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30

le samedi: 8 h à 16 h.

la presse

la presse

chez vous

par les soins du porteur de votre quartier

téléphonez à

874-6911

du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30

le samedi: 8 h à 16 h.

la presse

la presse

chez vous

par les soins du porteur de votre quartier

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
6XC710-69-018

DATE DE FERMETURE:
pour 15h30

HEURE DE MONTREAL
Mardi, le 26 août 1975

Cent quatre-vingt-trois (183)
unités mobiles 12' x 52', 10' x 52'

et 12' x 40' avec train de roulement.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible

pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi, inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement 19e étage,
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA
BAIE JAMES, 800 est, boul.
de Maisonneuve, Montréal, P. Qué.
H2L 4M8, Canada.

Un dépôt de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000) est requis sous forme de:

a) Chèque visé, tiré sur une banque à charte ou caisse populaire canadienne,

ou

b) Cautionnement de soumission émis par l'une des sociétés choisies par le soumissionnaire dans la liste des sociétés mentionnées au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Les termes et conditions relatifs à ces dépôts de soumission et aux engagements requis quant aux garanties subséquentes sont décrits dans le document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie, de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

A. ROUSSEAU
Directeur de l'Approvisionnement

VILLE DE HAMPSHIRE

A toutes les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne inscrites sur le rôle d'évaluation en vue de la propriété d'immeubles imposables situés dans la Cité de Hampshire.

Avis public est, par le présent donné par le soumissionnaire, William Remington, greffier par intérim de la Cité de Hampshire, adoptée à son assemblée spéciale tenue le 29 juillet 1975, une assemblée publique des audites personnes est convoquée et sera tenue le 7 août 1975 entre 7.00 et 9.00 heures p.m., dans l'hôtel de ville de la Cité de Hampshire, situé au numéro 5569, chemin Reine-Marie, Hampshire, et qu'à cette assemblée, le règlement numéro 440 du Conseil de la Cité, passé et adopté à son assemblée spéciale du 29 juillet 1975 intitulé:

Règlement pour l'achat d'équipement varié pour le département des Travaux publics de la ville et à un emprunt de \$455,000 à cette fin.

sera soumis pour l'approbation desdites personnes, et que si la votation est demandée conformément à la loi, un jour sera là et alors fixé pour la votation, aux fins de constater l'approbation ou la désapprobation dudit règlement.

Donné à Hampshire, ce 30e jour de juillet 1975.

William Remington,
Greffier par intérim.

CITÉ DE ST-JÉRÔME

APPEL D'OFFRES

La Cité de St-Jérôme demande des soumissions pour des travaux de modifications à l'usine de filtration. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils Audy, Verreault et Associés, 1000 rue Labelle, St-Jérôme, contre un dépôt de soixante dollars (\$60,00) dont trente dollars (\$30,00) sera remboursé aux soumissionnaires s'ils remettent les plans et devis en bon état et à la satisfaction des ingénieurs-conseils dans les trente jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, au montant de 10% du montant de la soumission présentée, fait à l'ordre du propriétaire, la Cité de St-Jérôme, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour quatre-vingt-dix jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au bureau du Greffier, Hôtel de Ville, 280 rue Labelle, St-Jérôme, seront reçues jusqu'à 15 h p.m., heure en vigueur localement, le 15 août 1975, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

BRUNO MARTIN,
Greffier

James Hoffa disparu

DETROIT (Reuter et AFP) — James Hoffa, ancien président du puissant syndicat des camionneurs américains, libéré sur parole par l'ex-président Nixon, est signalé manquant par sa famille, à Detroit.

M. Hoffa, l'un des chefs syndicaux les plus influents des États-Unis, a été libéré en 1971, après avoir purgé cinq ans de la peine de treize ans de prison à laquelle il avait été condamné pour subornation de jury et escroquerie postale.

Les actes d'escroquerie qui lui étaient reprochés se rapportaient à la caisse de retraite de son syndicat. M. Hoffa, 62 ans, a été libéré à la condition qu'il ne tente pas de participer à la direction d'un syndicat quelconque avant 1981.

La police a précisé qu'elle avait découvert la voiture vide de M. Hoffa à l'arrière d'un restaurant, dans une banlieue de Detroit située à 24 km du centre de la ville.

Les experts s'efforcent de relever des empreintes digitales sur le véhicule, qui ne portait aucune trace de lutte.

Une vive mésentente opposait M. Hoffa à l'ex-sénateur Robert Kennedy, du temps où celui-ci était ministre de la Justice. En 1959, alors que M. Kennedy était conseiller de la commission sénatoriale des "rackets", il avait accusé M. Hoffa de trahir les adhérents de son syndicat, de nommer des gangsters à des positions d'autorité et d'abuser des ressources du syndicat.

Plus de 24 heures après la disparition de M. James Hoffa, l'ancien président du puissant syndicat des camionneurs (Teamsters), qui n'a pas regagné son domicile de Bloomfield Hills, dans la banlieue de Detroit, les enquêteurs sont toujours sans indices.

Poignardée par son ravisseur, elle meurt à l'hôpital

SAN ANTONIO, Texas (AFP) — Une infirmière de 27 ans, retrouvée la veille au fond d'un ravin, nue et poignardée à 10 reprises, est morte hier matin dans un hôpital à San Antonio, Texas, des suites de ses blessures.

La jeune femme, Mme

teurs sont toujours sans indices. La police, alertée hier par la famille de M. Hoffa, poursuit toutefois ses recherches.

Les enquêteurs pourraient aussi être amenés à relier cet incident à un attentat perpétré il y a quelques semaines contre la voiture du vice-président de la section de Detroit du Syndicat des camionneurs, M. Richard Fitzsimmons. A l'époque, certains syndicalistes avaient mis l'attentat sur le compte des dissensions qui existent, au sein de la branche de Detroit, entre partisans et adversaires de M. Hoffa.

M. Richard Fitzsimmons est le fils de M. Frank Fitzsimmons, qui a succédé, à la tête du syndicat, à M. Hoffa en juillet 1971.

Depuis sa libération, M. Hoffa s'est efforcé sans relâche de tenter de regagner sa position de préminence à la tête du syndicat.

Au cours de ses démêlés avec la justice pour tenter de faire lever l'interdit qui pèse contre lui, il s'est trouvé en conflit, depuis plus d'un an, avec l'actuel président du syndicat, M. Frank Fitzsimmons, autrefois son second et avec lequel il a été longtemps intimement lié.

M. Hoffa, qui a pris la tête du Syndicat des Camionneurs en 1957, est un personnage controversé qui a marqué de son sceau très personnel les Teamsters. Le syndicat représente tous les camionneurs ainsi que les ouvriers de diverses entreprises, et compte 2,100,000 adhérents.

Il a reproché à plusieurs reprises à son successeur d'être à l'origine de l'interdit qui le frappe. M. Fitzsimmons, dont le mandat arrive à expiration en 1978, a toujours vigoureusement démenti ces allégations.

Ce règlement, fort général, porte sur l'usage que l'on peut faire des bâisses, à Caughnawaga, et dont on peut interdire l'accès à toute personne autre que des membres de la bande elle-même.

Cinquante et une familles et quelque 240 enfants seraient ainsi menacés d'expulsion, présentement, et ce, principalement parce qu'il s'agit de cas où ces dames ont épousé des Blancs.

Mais on invoquerait plutôt quelques paragraphes en apparence anodins, pour motiver l'interdiction aux lieux, et les requérantes, qui sont représentées par Mes Ahern, De Brabant et Nuss, se demandent même si on ne va pas les chasser en invoquant le fait qu'elles pourraient être classées parmi les "nuissances".

Selon les trois femmes, ce règlement serait à la fois invalide, illégal et ultra vires, et c'est aussi illégalement que le Conseil de la bande aurait décidé de l'interpréter à sa façon.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.



James R. HOFFA
... ex-président des Teamsters

Caughnawaga: menacées d'expulsion, trois femmes s'adressent à la Cour supérieure

Trois résidentes de la réserve de Caughnawaga, Mmes Mary Diabo, Two Axes Earley et Debby Cross, se sont présentées devant la Cour supérieure, hier, pour demander l'annulation du règlement du Conseil des Mo-waks que l'on veut appliquer pour les expulser de la réserve.

Ce règlement, fort général, porte sur l'usage que l'on peut faire des bâisses, à Caughnawaga, et dont on peut interdire l'accès à toute personne autre que des membres de la bande elle-même.

Cinquante et une familles et quelque 240 enfants seraient ainsi menacés d'expulsion, présentement, et ce, principalement parce qu'il s'agit de cas où ces dames ont épousé des Blancs.

Mais on invoquerait plutôt quelques paragraphes en apparence anodins, pour motiver l'interdiction aux lieux, et les requérantes, qui sont représentées par Mes Ahern, De Brabant et Nuss, se demandent même si on ne va pas les chasser en invoquant le fait qu'elles pourraient être classées parmi les "nuissances".

Selon les trois femmes, ce règlement serait à la fois invalide, illégal et ultra vires, et c'est aussi illégalement que le Conseil de la bande aurait décidé de l'interpréter à sa façon.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans de prison pour vol avec effraction.

environ de la prison, dans la montée Lebeau. Il purgeait une peine de trois ans d'emprisonnement pour hold-up.

Quant à l'autre fugitif, Rodrick Southam, 22 ans, il est encore au large. Il avait écopé deux ans

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

la presse
VENDREDI
1er AOÛT 1975

BASCHIER (Gino) — A Montréal, le 30 juillet 1975, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Gino Baschier, époux de Jeanne Pitman, père de Lidia (Mme veuve Alfio Giacomuzzi), Pierre, époux de Lise Dupré, Marie (Mme Joseph Guidolin) et grand-père de plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons Granato Engr, 292, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Dr Roger) — A L'Hôpital Sacré-Cœur, le 31 juillet 1975, à l'âge de 75 ans est décédé Dr Roger Beaudoin, époux de Marie-Louise Baril; il laisse dans le deuil ses enfants: Marguerite (Mme Jean-Marc Bélaïr), Pierre, époux de Marie-Paule Wolfe, Michèle, Marc, époux de Monique Lerouzes, ainsi que 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 4780, rue de Salaberry, pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

BELL (Jeanette) — Après une longue maladie, à sa résidence, le 31 juillet 1975 est décédée Jeanette Bell, épouse de A. Percy Bell. Mme Bell était trésorière des Dames Auxiliaires du I.N.C.A. et membre du Club de Golf de Rosemere. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Boudrias et Cormier Ltée, 818, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Agapt, Cité des Deux-Montagnes, lieu de la sépulture.

BERNIER-DAVID (Lucille) — A Montréal le 29 juillet 1975 à l'âge de 61 ans est décédée Lucille David, épouse de feu Paul-Emile Bernier, ex-retraité des Postes. Elle laisse dans le deuil une sœur Gisèle, épouse d'Arthur Proulx, une belle-sœur Mme Lucien Mongeau et 2 beaux-frères: Lucien et Robert Bernier. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLASS (Aline) — A Montréal, le 30 juillet 1975, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Edouard Blass, née Aline St-Arnaud, mère de Jean, Marcelle, Jeannine, Raymond, Marie-Paule, Paul-Emile, Roch et Marie-Claire. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Moïse) — A St-Jérôme, le 30 juillet 1975, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Moïse Bouchard, époux d'Eva Charron, demeurant rue St-Georges, St-Jérôme, fils de feu M. et Mme Hilaire Bouchard, de St-Augustin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira de la maison funéraire Trudel, 400, rue Labelle, pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 8h a.m. et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

BOUFFARD (Vianna) — A Montréal, le 30 juillet 1975, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Vianna Piché, épouse de feu Albert Louis Bouffard, mère d'Albert-Jacques, époux de Charlotte Ouellette, Liliane, épouse d'Harold O'Brien, Isabelle, épouse de Philippe Théoret, Gérard, époux de Louise Robertson. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Richard-Georges Godin Ltée, 10540, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Marie-Claire) — A Kirkland, le 31 juillet 1975, à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Ovide Brunet, née Marie-Claire Brunet (Clara). Elle laisse ses enfants: Lucille, épouse de Léo Chaurat, et Lambert, époux d'Amanda Brunet, ainsi que 8 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Legault, 16114 boul. Gouin ouest, Pierrefonds, pour se rendre à l'église St-Joachim, de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 2 h p.m. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7h.

CASTONGUAY (Emmanuel) — A St-Thérèse, le 30 juillet 1975 à l'âge de 87 ans, est décédé M. Emmanuel Castonguay, époux de Fabiola Ouellette, demeurant boul. des Ormes à St-Thérèse. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, son fils André (Laurie Giroux), sa fille Jacqueline (François Dion), et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Maurice Savaria Inc., 61, rue Blainville ouest, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Noëlla) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 76 ans est décédée Mme. veuve Armand Champagne, née Noëlla Dagenais, mère de Lucille. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue de Salaberry, pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Joseph) — A St-Augustin des Deux-Montagnes, le 30 juillet 1975 à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph Chartrand, époux de feu Alma Théoret, demeurant 123 rue Principale, St-Augustin; père de St. Claire Chartrand, Roland, époux de Lina Gladu, Anatole, époux de Gabrielle Guay, Lorenzo, époux de Pauline Varier, Guy, époux de Lucille Joy, Noëlla (Mme Conrad Chrétien), Gaétane (Mme Remy Duquette), Yvon, André, époux de Suzanne Bourdon, Paulette (Mme Raymond Paradis), une sœur, St. Marie Charles du Carmel. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Donat Martin & Fils, 168, rue Principale, St-Augustin, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Augustin, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

CHERON (Yvonne) — A Montréal le 30 juillet 1975 à l'âge de 72 ans est décédée Mme Edmond Cheron, née Yvonne Ménard. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Roland, époux de Rolande Nolin, Jules, époux de Madeleine Léveillé, Fernande, épouse de Raymond Gosselin, ses frères et sœurs: Alice, Stanislas, Robert et Lucien; ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. et A. Bazinet, 1922, boul. Rosemont, à 9h55 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CINQ-MARS (Jeanne) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Aimée Cinq-Mars, née Jeanne Fortin, mère de Mme Jean-Robert Bisson (Lucille). Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Christ-Roi, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi à 1h.

DE TULLIO (Jeanne) — Subitement à Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 55 ans est décédée Mme Louis De Tullio, née Jeanne Hamel, épouse de M. Louis (anciennement du restaurant Ladora), mère de Lucie, épouse de L. Sansoni, Bernard, époux de Ghislaine Castillon, Caroline, épouse de Vincent Di Tomaso, et 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3661, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (J. Camille) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 70 ans, 2 mois est décédé M. J. Camille Dion; il laisse dans le deuil Mme Valère Maisonneuve (Ernestine), Mme Juliette Dion de Los Angeles et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Ltée, 340, rue Jarry est, à 11h50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de St-Martin de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DURAND (Simone) — A St-Esprit-de-Montcalm, le 30 juillet 1975 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Jean Durand, née Simone Brouillette, demeurant 60 rue Principale, St-Esprit-de-Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons F. Joly et Fils Ltée, 57, rue Principale, St-Esprit, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière de St-Esprit-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h.

GAGNE (Alfred) — A Montréal, le 31 juillet 1975 à l'âge de 67 ans, est décédé M. Alfred Gagné, époux de feu Annette Durocher, demeurant rue Nicolet. Il laisse dans le deuil son frère Ernest, époux de Jeannette Comtois, ses sœurs: Aurèle (Mme veuve André Desmarais); Germaine (Mme Albert Garceau); Yvonne (Mme veuve Georges Chenette), ainsi que sa belle-sœur Mme veuve Adélard Gagné, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. et J.A. Gauthier Engr, 2521, rue Ste-Catherine est, à 9h30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Arthur) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Arthur Gratton, époux de Lucienne Prévost, père de Mme Jean-Paul Dufort (Jeannine) et Guy, époux de Rolande Caron. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Benoît, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7h.

JALBERT (Claude) — Accidentellement le 30 juillet 1975 à l'âge de 26 ans, est décédé M. Claude Jalbert, époux de France Collard, Outre son épouse, il laisse un fils Stéphane ses parents M. et Mme Lucien Jalbert, ses beaux-parents M. et Mme Adrien Collard, ainsi que plusieurs autres parents. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed Darche et Fils Inc., 505, ouest boul. Curé Poirier, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LEDUC (Catherine) — A Montréal, mardi le 29 juillet 1975, est décédée Catherine Holden, autrefois de Blackburn Corners et Ottawa, épouse de feu Antoine Leduc, mère d'Augusta (Mme A. Taylor), D'Arcy, de Santa Monica, California, Gérard, de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Clarke, McGillivray, White, 5580, rue Sherbrooke ouest, pour se rendre à l'église St-Augustine de Canterbury, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Notre-Dame, d'Ottawa, lieu de la sépulture. Visites commençant de 2 à 9h.

LEBEL (Léo) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Léo Lebel, époux d'Armance Lacerre. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Roger et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Cardinal et Neveu Engr., 2695, rue Dandurand, à 9h50 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Lucien) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Lucien Leroux, époux de Germaine Durocher, demeurant 284 Turgeon. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLECHE (Alvina) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Emilie Lafleche, née Alvina Thiffault. Elle laisse dans le deuil deux filles, Gilberte (Mme Lionel Cécyle), Madeleine (Mme Lionel Gagnon), ainsi qu'un petit-fils Claude Cécyle et deux arrière-petits-fils. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 11h45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de St-Martin de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Dolores) — A Charlemagne, le 30 juillet 1975, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Philippe Longpre, née Dolores Desjardins. Elle laisse dans le deuil, son fils Gaétan, ses 2 sœurs et 2 frères. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 222, Notre-Dame-des-Champs, Repentigny, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Siméon et St-Jude, Charlemagne, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Charlemagne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Joseph-Hervé) — A St-Rose, le 30 juillet 1975, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph-Hervé Lalonde, époux de Cécile Bourgault. Il laisse dans le deuil ses fils: Gilles et Bernard et sa fille Nicole Hurtubise. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons J.M.D. Cyr Engr., 167, boul. Ste-Rose pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAVIMODIERE (Irma) — A L'Hôpital Général de Cornwall, le 31 juillet 1975, est décédée Mme veuve Adolphe-Edmond Lavimodière, née Irma Brossard. Elle laisse dans le deuil un fils Maurice, sa bru Huguette, et 4 petits-enfants: Lisette, Gérard, Michèle et Maurice ainsi que 4 sœurs: Mme Hermance Ostiguy, Mme Pauline Sainctonge, Mme Eliane Brossard et Mme Marcelle Marchand. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons McArthur et MacNeil Ltée, 428 est, 2e Rue, Cornwall, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Valleyfield.

MONTBRIAND (Jean-Paul) — A Montréal, le 31 juillet 1975 à l'âge de 59 ans, est décédé M. Jean-Paul Montbriand, époux de Lilliane Cyr. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Paul, et Victoria, son père et sa mère M. Mme Albert Montbriand, son frère Gérard, époux de Gertrude Miron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4504, rue Ste-Catherine, est, à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Alfred) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Alfred Morin, époux de Marthe Lagacé. Il laisse dans le deuil Mme André Caron (Ida), Jean, André, époux d'Hélène Aubry, Guy, époux de Joséphine Bigras et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MYRE (Albina) — A Montréal, le 30 juillet 1975, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Albina Gibeault, épouse de feu Wilfrid Myre, autrefois de St-Constant. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Roger, Rita, Jacqueline, Arthur, époux de Rose Lefebvre, Mme veuve Adélard Filion, Jeannine (Mme Lucien Bourdeau), Sylvia, Fleurette (Mme René Saillant), Lucien, Auguste, Roland, ainsi que plusieurs petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants, ses 2 sœurs Marie-Louise (Mme Léon Beauvais), Mme veuve Simon Grégoire, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 5805, rue Boileau, angle Lacordaire, à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

ODORICO (Stéfano) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Stéfano Odorico, époux de Lina Simonato, père de Robert, époux de Claire Lefebvre, Armand, époux de Colette Coutu, ainsi que 5 petits-enfants et une arrière-petite-fille. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2251 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Aldéric) — A Montréal, le 30 juillet 1975 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Aldéric Paquin, époux de Louise Howison. Il laisse dans le deuil outre son épouse, 2 frères, 3 sœurs. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Ed Darche et Fils Inc., 3219, rue Grande-Allée, St-Hubert (Lafleche), pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Last Post Fund, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

PETELLE (Mlle Annette) — A Montréal, le 30 juillet 1975 à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Annette Pétele, demeurant 9060 Forbin-Janson. Elle laisse dans le deuil, St. Marie-Anne Pétele, s.g., Marie-Ange, Roland (Marie-Emma Bouchard), René (Cécile Robert), Berthe (Bernard Journault), Marcelle (Armand Auchu), et neveux et nièces. Suivant sa volonté ayant fait don de son corps à l'Université, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août courant, à 10 h a.m. à l'église St-Justin, (5055 rue Joffre).

PERRIN (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 72 ans, est décédée Marie-Jeanne Thibault, épouse d'Eugène Perrin, mère de Lucette (Mme Lorenzo Aubin), Lucien, époux de Raymond Poulin, Thérèse (Mme veuve Gérard St-Louis), Rita (Mme veuve Guy Aubin), Jeannine (Mme Gérard Desjardins), Suzanne (Mme Emile Dumoulin), elle laisse aussi dans le deuil plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 9h45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

PICHE (René) — A Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 63 ans est décédé M. René Piché, époux de Lucie Lemay. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Omer Duquette Inc., 1350 rue Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Reynald) — A Montréal, le 30 juillet 1975, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Reynald Plante, fils de feu Paul Plante et de Laurende Bolvin. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1415 est, rue Fleury, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAQUE (Jeanne) — A Montréal, le 31 juillet 1975 à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Aimée Plaque, née Jeanne Coulombe. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 185, rue de Castelnau est, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9h a.m. et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Roger) — A l'hôpital Notre-Dame, le 30 juillet 1975, à l'âge de 60 ans, 6 mois, est décédé M. Roger Primeau, retraité d'Air Canada. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Jeannette Bissonnette, son fils René (époux de Gisèle Beaupied), une petite-fille Isabelle, 2 frères: M. et Mme Lucien Primeau, M. Fernand Primeau, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier, 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Alvarez) — A Montréal, le 30 juillet 1975 à l'âge de 77 ans est décédé M. Alvarez Roy, époux de Marie-Anne St-Pierre, père de Mme Norbert Morin (Blondine), Gilbert, s.s., Arsène, Jean-Pierre et Victor. La dépouille mortelle est exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, Henri-Bourassa, jusqu'à vendredi soir 10 h pour être ré-exposée à St-Philippe-de-Néry à partir de samedi à 1 h. Les funérailles auront lieu dimanche le 3 août. Le convoi funéraire partira des salons Roméo Robitaille, à St-Philippe-de-Néry, Cité de Kamouraska, pour se rendre à l'église St-Philippe-de-Néry, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Maurice) — Montréal-Nord, le 30 juillet 1975, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Maurice Savard, époux de Pauline Gauthier. Outre son épouse, il laisse deux enfants, Robert et Francine, ainsi qu'une future bru Denise Laberge, ses parents, M. et Mme Luc Savard, 5 frères, et 3 sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Ltée, 5001 est, boul. Henri-Bourassa, à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIVIERGE (Paul) — Montréal, le 31 juillet 1975, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Paul Thivierge, employé chez Lord Cie, époux de Jacqueline Bédard, père de Paul, Jeannette, Jacques et Chantal. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons Paul et Fortin, 835 est, rue Laurier, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANIER (Georges) — Montréal, le 30 juillet 1975, à l'âge de 82 ans est décédé M. Georges Vanier, époux de Anna Tétrault. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3860, boul. Décarie, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU (Berthe) — A l'hôpital Dieu de St-Jérôme, le 31 juillet 1975, à l'âge de 67 ans est décédée Mlle Berthe Viau, fille de feu Arthur Viau et de feu Emilie Champagne. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Anita, épouse d'Armand Pivin, de Springfield, Mass.; Jeannine, épouse de Georges De Rossens; un frère Fernand, époux d'Annette Newby, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4340, rue St-Denis, à 10h45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM
MAHER (Albina) — Une douce mémoire de notre chère maman décédée le 31 juillet 1973. Tu nous as quittés pour toujours laissant dans notre cœur un souvenir éternel. Du haut du ciel veille sur nous. Famille Maher.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. R. A. L.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M. C.

LE MONUMENT QUI L'ON ESSAIE D'imiter

Faites confiance à une maison réputée

Ne prenez pas le risque d'être déçu, nos artistes-sculpteurs créent, dans les plus beaux matériaux, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.

6811 EST, SHERBROOKE-259-6917

OUVERT TOUTES LES SOIRS JUSQU'À 9 H. SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'À 5 H.

SEBASTIANO AIELLO

BUREAU: 6776 EST, SHERBROOKE - Terrain des monuments - A côté du cimetière de l'Est

Artiste sculpteur